

cheminements



ARCHIVES D'EN BAS

De la constitution
à l'institutionnalisation

Sous la direction d'Annaëlle Winand, Bénédicte Grailles,
Anne Klein et Jean-Philippe Legois avec l'aide de Guillemette Martin

cheminements

ARCHIVES D'EN BAS De la constitution à l'institutionnalisation

Sous la direction d'Annaëlle Winand, Bénédicte Grailles,
Anne Klein et Jean-Philippe Legois avec l'aide de Guillemette Martin

QUÉBEC, 2025

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises

Cet ouvrage est réalisé grâce au soutien financier du
Fonds de recherche du Québec - société et culture (FRQSC)
et de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Laval.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Archives d'en bas : de la constitution à l'institutionnalisation / sous la direction d'Annaëlle Winand, Bénédicte Grailles, Anne Klein et Jean-Philippe Legois avec l'aide de Guillemette Martin.
Noms: Archives d'en bas. Matri-patrimoines archivistiques et matri-patrimonialisation France/Canada (Journées d'étude) (2022: Québec, Québec; Angers, France), auteur. | Winand, Annaëlle, éditeur intellectuel. | Grailles, Bénédicte, 1966- éditeur intellectuel. | Klein, Anne, éditeur intellectuel. | Legois, Jean-Philippe, éditeur intellectuel. | Martin, Guillemette, 1984- éditeur intellectuel. | Centre interuniversitaire d'études québécoises, organisme de publication.
Collections: Cheminements (Québec, Québec)
Description: Mention de collection: Cheminements | Textes issus du congrès Archives d'en bas: matri-patrimoines archivistiques et matri-patrimonialisation France/Canada, dont les journées d'étude ont été tenues à Québec et Angers, les 9 et 10 juin 2022. | Comprend des références bibliographiques.
Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20250027941 | Canadiana (livre numérique) 20250027968 | ISBN 9782925257066 (couverture souple) | ISBN 9782925257059 (PDF)
Vedettes-matière: RVM: Archivistique—Congrès. | RVM: Archives—Gestion—Congrès. | RVM: Mémoire—Aspect social—Congrès. | RVMGF: Actes de congrès.
Classification: LCC CD923.A74 2022 | CDD 025.17/14—dc23

Iconographie de la couverture

"Affiche silence = death".

The Silence=Death Project, 1987, conservé à la New York Public Library.

Projection du film sur les luttes féministes en Bretagne dans les années 1970. Douarnenez, octobre 2021. Invitation par le Planning familial de Douarnenez (détail).

Photo: Marine Gilis

Le lieu de la rencontre, aux abords de la plage de Carleton-sur-Mer, 13 juillet 2021 (détail).

Photo: Robert Dubé

Affiche de présentation du guide des sources Les étrangers en France: guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e-XX^e siècles (détail).

[En ligne sur le portail de valorisation Odysseo](#) créé par l'association Génériques.

Page extraite d'un registre composé de programmes, de gravures et de photographies contrecollées.

Programme du 8 juin 1898 au Cirque Medrano (détail).

Archives nationales de France, ANF/20180766/7.

Design graphique et mise en page Émilie Lapierre Pinal (CIEQ) et Virginie Jullien (studio Sous les étoiles).

Révision linguistique Solange Deschênes

© Centre interuniversitaire d'études québécoises

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 1^{er} trimestre 2025

978-2-925257-06-6 (couverture souple)

978-2-925257-05-9 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Archives d'en bas et patrimonialisation	
Stratégies d'archivage dans les associations de lutte contre le sida	5
Par Magalie Moysan	
Archives des luttes féministes et lesbiennes	
Retour sur une trajectoire militante et universitaire	15
Par Marine Gilis	
Un archiviste ad hoc, entre archives radiophoniques et archives orales	
Le cas de Robert Dubé et du journal <i>Le Canada</i> (1903-1954)	21
Par Simon-Olivier Gagnon	
Les archives de l'immigration et des migrants en Île-de-France	
Des archives en friche?	29
Par Pierre Marchandin	
Les archives Fratellini, ou les poupées gigognes	
de la patrimonialisation d'un pan de l'histoire du cirque	35
Par Émeline Rotolo	
Conclusion: l'archivistique autrement	45
Par Yvon Lemay et Patrice Marcilloux	

INTRODUCTION

Cette publication est dédiée à Jean-Philippe Legois, chercheur engagé et archiviste passionné.

Les 9 et 10 juin 2022 ont eu lieu les journées d'étude «Archives d'en bas. Matri-patrimoines archivistiques et matri-patrimonialisation», à l'Université Laval (Québec) et à l'Université d'Angers (France). La rencontre s'inscrivait dans le cadre d'un programme de recherche québéco-français, «Autres archives, autres histoires: les archives d'en bas au Québec et en France¹», qui propose une approche différente, comparative et non institutionnelle des relations entre archives et pouvoir et à penser autrement les modalités d'émergence et d'animation de projets d'archivage alternatifs qui mettent en cause, de manière parfois radicale, les pratiques archivistiques des institutions.

S'insérant dans le cadre de ces réflexions, des chercheuses et des chercheurs, confirmés ou en formation, ainsi que des archivistes de métier se sont réunis durant deux demi-journées autour de la question des archives «d'en bas», envisagée depuis les institutions archivistiques ou en dehors d'elles². Si l'idée initiale était d'examiner les processus de patrimonialisation et de matrimonialisation des archives, les communications et les discussions se sont finalement cristallisées sur le phénomène d'institutionnalisation, c'est-à-dire le processus au cours duquel ce qui n'était pas encore perçu comme existant par des agents sociaux prend peu à peu forme par leur présence, leurs discours et leurs pratiques, et finit par se voir doté d'une force suffisante pour obtenir une reconnaissance publique.

La définition la plus spontanée des archives les associe à une forme d'obsolescence. Devient archives quelque chose qui fait trace d'un état passé, qui témoigne de ce qui a été. Autrement dit, le statut d'archives semble s'acquérir

par une rupture d'usage. L'archivistique traditionnelle postule ainsi, depuis Pérotin (1961), différents états qui correspondent à des utilisations et des fréquences de sollicitation. L'acquisition d'un statut archivistique s'opère donc par la perte de l'utilité initiale des documents au profit de nouvelles fonctions. Généralement identifiées à la preuve, tant légale qu'administrative, à la recherche historique et à la mémoire, les archives peuvent être circonscrites plus largement en les appréhendant à partir des usages (Klein, 2019; Marcilloux, 2013). C'est ainsi qu'à côté d'une conception centrée sur la sédimentation organique du fonds ou d'une approche postmoderne orientée sur la dynamique de construction et la mise en archives, les archives peuvent aussi être lues depuis le moment de la médiation comme un surgissement du passé dans le présent, une rencontre entre une personne et un document, un fonds, une collection (Klein, 2019). Elles deviennent alors un objet protéiforme qui peut être saisi par des logiques d'usage différenciées qui les investissent de valeurs sans cesse reconfigurées par les personnes qui les mobilisent (Marcilloux, 2013). Les archives sont aussi des objets médiateurs d'émotions qui réactualisent le passé et dont la construction et les caractères d'objet patrimonial peuvent être analysés (Grailles, 2014). Le succès de l'expression «mise en archives» en France montre bien qu'un courant de recherche se dessine autour de ce processus de construction technique, sociale et culturelle des archives (Hottin, 2009).

Depuis dix ans, l'archivistique anglophone issue de la pensée derridienne des archives (Harris, 1997; Cook, 2001) se penche sur les archives de communauté (*Community archives*) qui semblent relever d'une prise en charge de la mémoire archivistique par le bas. En effet, le fait que des collectifs et des personnes amorcent et prennent en charge des projets d'archivage, hors institutions, est généralement associé à cette notion. Dans le monde anglo-saxon, celle-ci suppose, d'une part, une communauté préexistante, c'est-à-dire se revendiquant comme telle par une distinction d'ethnicité, de religion,

1. Le projet de recherche est financé par une subvention de Développement savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).
2. Toutes les présentations des journées ne sont pas reproduites dans les actes. Le programme complet des journées est disponible ici: <https://alma.hypotheses.org/3795>.

de genre, d'orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique commune et, d'autre part, des interactions entre cette communauté et ses archives (Gilliland et Flinn, 2013). Qu'en est-il de l'archivistique francophone? Y aurait-il un passage qui allierait ces réflexions et qui serait fructueux pour penser les archives d'en bas? Un des critères d'identification est la participation de la communauté à la constitution de collections à forte valeur émotionnelle (Gilliland et Flinn, 2013), leur conservation et leur exploitation, afin de composer des collections indépendantes des institutions et de documenter activement leur propre histoire (Flinn et collab., 2009). L'archivage agit dès lors comme une légitimation et une manière de penser son passé et son présent différemment.

À partir de ces questionnements, deux axes de réflexion aux ancrages disciplinaires diversifiés se dégagent des textes issus des conférences.

L'autodétermination par les archives (*empowerment*) renvoie à ces initiatives qui reconnaissent et valident « les compétences et les points forts des personnes » pour les « utiliser en collaboration avec elles » (Wright et Laurent, 2021 : 55). Il s'agit de reconnaître les dynamiques de pouvoir au cœur des processus de mise en archives et de trouver des solutions pour les démanteler. Dans cette optique, **Magalie Moysan** se penche sur les archives des associations de lutte contre le sida (AIDES et ACT UP-Paris en France, ACT UP New York aux États-Unis) pour en étudier les modalités de constitution et la manière dont elles ont été confiées à des services publics d'archives. En traçant des parallèles avec la notion d'archives de communauté, les archives représentent alors tant un enjeu de mémoire qu'une vision politique. De son côté, **Marine Gilis** s'intéresse aux archives des luttes féministes et LGBTQ+ en France. En prenant appui sur plusieurs projets auxquels elle a activement participé, elle démontre le besoin de récolter les archives, de susciter un archivage militant, mais également de solliciter les sources comme des archives orales, afin de combler certains manques. Autant d'initiatives qui peuvent se faire en collaboration avec des institutions de mémoire.

Le passage ambigu vers l'institutionnalisation met en avant le long et parfois complexe chemin de vie des archives, les actrices et acteurs qui y interviennent, ainsi que toutes les tensions qui mènent, ou non, à l'intégration d'ensembles archivistiques et parfois également documentaires au sein d'institutions traditionnelles de conservation. **Simon-Olivier Gagnon** propose de penser, entre la fabrique alternative d'archives et l'archivistique d'intervention, les archives à partir des initiatives lancées par des non-professionnels et en dehors des espaces archivistiques. À travers l'étude des archives d'un collectionneur et historien amateur, Robert Dubé, Simon-Olivier Gagnon retrace le parcours d'une collection et d'une documentation québécoises collectées et constituées par le bas, puis des rencontres et collabo-

ration entre ce dernier, un chercheur en archivistique et une institution de conservation. En évoquant l'absence de certains groupes sociaux des fonds collectés par les services publics d'archives en France, **Pierre Marchandin** prend le cas des archives de l'immigration pour appuyer son propos. Il déploie dans sa contribution toute la richesse de la collaboration entre les institutions et les associations qui travaillent sur le terrain, mais aussi les frontières parfois floues entre ce qui relève des archives publiques et privées dans ce cadre. Enfin, **Émeline Rotolo** examine la constitution des archives de la famille de cirque Fratellini à travers le temps, fruit de la volonté et du travail de ses membres. La question de la reconnaissance patrimoniale de telles sources, sous diverses configurations institutionnelles et personnelles, motive son propos.

Bien que les textes de ces actes soient répartis en deux sections distinctes, il est important de remarquer que les réflexions qui les constituent ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles possèdent des contours poreux qui dialoguent et s'arriment autour de plusieurs notions clés. Ainsi, les textes convoquent une réflexion sur le concept d'« en bas » appliqué aux archives et les lieux qu'il habite, ainsi que sur l'absence, tout autant qu'ils éclairent sur des modalités de préservation mises en œuvre par des non-professionnels, des « archivistes ad hoc ».

Tout d'abord, la question de l'« en bas » traverse les articles de deux principales manières. D'un côté, la notion fait référence aux archives des populations marginalisées, peu importe leur lieu de conservation; de l'autre, elle est pensée comme les archives produites en dehors des institutions traditionnelles, répondant à un manque dans ces dernières. Dans les deux cas, il semble toutefois complexe de se détacher d'une vision de l'en bas totalement affranchie d'un « en haut ». Dès lors, une des questions initiales demeure: comment penser « l'en bas », les marges, en elles-mêmes, pour elles-mêmes?

Ensuite, en lien avec cette question, se pose celle des lieux et espaces d'archives. Les projets de constitution de centres de ressources, de musées de papier, d'archives, numériques ou non, représentent des entreprises de sauvegarde, de sécurisation et de lutte contre l'oubli (Veschambre, 2008). Ce sont des lieux d'invention de soi, d'un groupe, d'un territoire (Marcilloux, 2013; Chantraine, 2021), mais aussi des lieux de réinvention d'un passé (Poulot, 2006) légitimant le présent. Au-delà de la dichotomie entre l'institution et son extérieur, c'est la complexité de réseaux faits d'actrices, d'acteurs et d'endroits variés qui caractérise le cheminement de ces archives d'en bas. Elles sont produites et circulent dans des espaces diversifiés et multiples, amateurs ou professionnels, privés ou publics, numériques ou analogiques. Les frontières des archives sont dès lors floues, élargissant leur ancrage et leur définition.

Par ailleurs, une volonté de compensation de l'absence est au cœur de nombreux projets présentés. Elle exprime

l'impulsion de collecte et de conservation d'archives qui ne sont pas toujours reconnues comme telles par les institutions officielles de mémoire. L'absence peut par ailleurs aussi être comprise comme celle qui caractérise certains pans de l'archivistique, ne donnant pas toujours les outils théoriques ou pratiques pour penser et archiver l'« en bas » ou briser les dynamiques de pouvoir qui produisent le manque.

Enfin, la figure de l'archiviste ad hoc émerge des présentations. Nommée par Simon-Olivier Gagnon dans sa contribution, elle apparaît en filigrane dans plusieurs autres interventions. Il s'agit d'une personne ou d'un groupe qui, saisi d'une impulsion archivistique sans en avoir la formelle autorité, décide de collecter, rassembler, organiser dans une volonté de pérennisation. Une conservation du passé pour constituer une mémoire, mais également un outil politique du présent, qui aura une incidence sur le futur. Des personnes qui agissent sur les archives, l'archiviste ad hoc semble être caractéristique d'une archivistique d'en bas ou par en bas, par son geste qui met en lumière le potentiel archivistique et mémoriel de documents inarchivés (Winand, 2024).

Ces notions constituent des clés de lecture, tout autant que des pistes de réflexion, pour penser les archives d'en bas, mais également pour examiner leur place dans les mécanismes d'institutionnalisation. Les rapports de forces qui émergent des initiatives présentées dans les différentes contributions permettent de remettre en question ces dispositifs dans leur rapport à « l'en haut » et dans la production de savoirs qui en découle. Autant d'éléments pour poser les bases d'une archivistique par en bas.

Annaëlle Winand^{3,8}, **Bénédicte Grailles**^{4,5,8},
Anne Klein^{6,8}, **Jean-Philippe Legois**^{4,7,8}
Avec l'aide de Guillemette Martin⁹

RÉFÉRENCES

- CHANTRAINE, Renaud (2021). *La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*. Thèse de doctorat (anthropologie sociale et ethnologie), École des hautes études en sciences sociales.
- COOK, Terry (2001). «Archival science and Postmodernism: New Formulations for Old Concepts», *Archival science*, n° 1, p. 3-24, [En ligne], <https://doi.org/10.1007/BF02435636>.
- FLINN, Andrew, Mary STEVENS et Elizabeth SHEPHERD (2009). «Whose Memories, Whose Archives? Independent Community Archives, Autonomy and the Main-stream», *Archival Science*, vol. 9, nos 1 2, p. 71 86, [En ligne], <https://doi.org/10.1007/s10502-009-9105-2>.
- GILLILAND, Anne J. et Andrew FLINN (2013). «Community Archives: What Are We Really Talking About?» [keynote], *Nexus, Confluence and Difference: Community Archives Meets Community Informatics: Prato CIRN Conference Oct. 28-30, 2013, Prato, Centre for Community Networking Research, Centre for Social Informatics, Monash University*, [En ligne], monash.edu/_data/assets/pdf_file/0007/920626/gilliland_flinn_keynote.pdf.
- GRAILLES, Bénédicte (2014). «Les archives sont-elles des objets patrimoniaux?», *La Gazette des archives*, n° 233, p. 31-45, [En ligne], persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5123.
- HARRIS, Verne (1997). «Claiming Less, Delivering More: A critique of Positivist Formulations on Archives in South Africa», *Archivaria*, n° 44, p. 132-141, [En ligne], <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/12200>.
- HOTTIN, Christian (dir.) (2009). «Des hommes, des lieux, des archives: pour une autre pratique archivistique», *Carnets du Lahic*, n° 4, [En ligne], <http://garae.fr/Carnet%20LAHIC%204.pdf>.
- KLEIN, Anne (2019). *Archive(s), mémoire, art: Éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/libreacces/9782763746111.pdf>.
- MARCILLOUX, Patrice (2013). *Les Ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, [En ligne], <https://doi.org/10.4000/books.pur.117242>.
- PÉROTIN, Yves (1961). «L'administration et les "trois âges" des Archives», *Seine et Paris*, n° 20.
- POULOT, Dominique (2006), «De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine», *Socio-anthropologie*, n° 19, [En ligne], <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.753>.
- VESCHAMBRE, Vincent (2008). *Traces et mémoires urbaines. Enjeux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, [En ligne], <https://doi.org/10.4000/books.pur.42988>.
- WINAND, Annaëlle (2024). *Aux marges de l'archivistique. Exploitation des archives et cinéma de réemploi*, Presses de l'Université du Québec.
- WRIGHT, Kristen et Nicola LAURENT (2021). «Safety, Collaboration, and Empowerment. Trauma-Informed Archival Practice», *Archivaria*, n° 91, p. 38 73.

-
3. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal.
 4. Laboratoire Temps, Mondes, Sociétés (Temos) unité mixte de recherche CNRS (France).
 5. Université d'Angers (France).
 6. Université Laval.
 7. Cité des mémoires étudiantes (France).
 8. Ont également contribué à ce volume: Annaëlle Winand, Bénédicte Grailles, Anne Klein, Jean-Philippe Legois. Rôles: conceptualisation, supervision, révision et correction.
 9. En appui. Rôle: révision et correction.

"Affiche *silence = death*".

Source: The Silence=Death Project, 1987, conservé à la New York Public Library.



SILENCE=DEATH

Archives d'en bas et patrimonialisation

Stratégies d'archivage dans les associations de lutte contre le sida

Par **Magalie Moysan**

Les associations de lutte contre le sida nées dans le sillage de la découverte du virus en 1981 se situent à l'interaction entre deux communautés: les associations de malades, d'une part, et les mouvements LGBTI+ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et intersexes) d'autre part. Si les premières ont été peu étudiées du point de vue de leurs archives, les seconds représentent un pan bien défini des *Community archives* (voir par exemple Grailles, 2019 en France; Brown, 2020, ou Cooper, 2016 au Canada).

Nous examinons ici les spécificités des associations de lutte contre le sida dans la conservation de leurs archives, à partir de trois cas: AIDES et ACT UP-Paris en France et ACT UP New York aux États-Unis, qui illustrent à la

fois la prise en charge des archives par le bas et la création de relations avec des institutions «d'en haut». Ces associations – qui constituent trois modèles associatifs dans deux contextes nationaux –, présentent ainsi des similitudes: elles ont toutes trois confié des archives à une grande institution publique patrimoniale (les Archives nationales de France pour AIDES et ACT UP-Paris, la New York Public Library – NYPL – pour ACT UP New York), mais elles se sont aussi toutes emparées, à un moment ou à un autre de leurs archives, pour en faire un outil au service de la communauté. L'objectif de cette publication est donc d'analyser les actions qui ont été menées sous trois angles, qui sont autant de caractéristiques des *Community archives*. Tout d'abord, quelle est leur place au sein des

associations, dont l'objectif premier est la lutte contre le sida: reçoivent-elles un accueil enthousiaste, méfiant, indifférent? Sont-elles intégrées plus globalement dans la stratégie de l'association? Nous analysons ensuite le positionnement des actrices et acteurs associatifs en matière d'expertise. Comme le soulignent Gilliland et Flinn (2013), il faut se garder des distinctions trop claires entre professionnel et non-professionnel dans les *Community archives*. Comment les associations construisent-elles leur expertise archivistique et comment se situent-elles par rapport aux professionnels des archives et de la documentation? Enfin, quelles relations ces associations entretiennent-elles avec les acteurs institutionnels de la conservation et comment les perçoivent-elles: comme des concurrents, des partenaires ou des outils de légitimation de la lutte?

L'étude menée ici s'intéresse à une période comprise entre les années 1990 et 2016 et ne couvre donc pas les évolutions récentes¹. Elle s'appuie sur cinq entretiens semi-directifs menés avec des archivistes et acteurs et actrices de projets d'archivage, ainsi que sur les archives des associations, conservées à la NYPL, aux Archives nationales de France et à AIDES. Notre propos repose également sur des publications des associations, de leurs anciennes et anciens membres ou présidents et sur les entretiens menés dans le cadre de l'ACT UP Oral History Project pour New York. Enfin, nous nous appuyons sur deux thèses de doctorat, réalisées sur ACT UP New York (Cifor, 2017) et ACT UP-Paris (Chantraine, 2021).

AIDES: professionnalisation et partenariat

L'association AIDES a été créée à la fin de l'année 1984 par Daniel Defert, maître-assistant de sociologie à l'Université Paris 8, quelques mois après la disparition de son compagnon Michel Foucault, décédé du sida. C'est à sa mort que Daniel Defert apprend la cause de sa maladie, en signant un formulaire à l'hôpital. Il décide de créer une association autour du droit des malades à la vérité et choisit le nom AIDES, en intégrant un «e» dans l'acronyme anglais pour sida (AIDS: acquired immunodeficiency syndrome), afin de marquer l'importance du soutien, de la solidarité avec les malades. Daniel Defert souhaitait créer «un mouvement de masse, un peu centriste», qui se positionne «comme un mouvement de santé publique et non pas un mouvement gay» (Defert, 2014: 108). L'association se dit communautaire, au sens d'un groupement d'individus décidant d'œuvrer collectivement à la transformation sociale, dans une

visée réformatrice de collaboration avec les institutions pour faire évoluer les dispositifs existants (AIDES, 2007: 126). Elle se développe rapidement, attirant en un an plus de 1200 militants et militantes. Son budget connaît également une croissance exponentielle, passant de moins de 2 millions de francs en 1986 à 108 millions en 1994 (Pinell, 2002). Comme d'autres associations françaises, elle se développe grâce à l'argent du premier *Sidaction*, une émission télévisée annuelle de collecte de dons lancée en 1994; elle accélère sa professionnalisation dans les années 1990. L'association est présente sur tout le territoire et crée une fédération en 1988 pour superviser l'action des associations régionales.

Pour préparer son 10^e anniversaire, l'association rassemble ses archives, pour transmettre «un certain nombre non de souvenirs mais d'outils aux volontaires d'alors» (Artières, 2004: 109). Un livre est également édité en 1991, *AIDES: solidaires*. Après les célébrations et dans un contexte de crise financière qui la contraint à se restructurer en une fédération nationale et à quitter la rue Château-Landon à Paris, AIDES contacte les Archives nationales de France. Elle effectue un premier dépôt en 1999, par lequel elle transfère ses archives à l'institution tout en conservant la propriété. Ce transfert s'inscrit dans un mouvement d'archivage du sida plus général à la fin des années 1990 en France, comme en témoigne par exemple la création de l'association Sida-mémoires la même année. Les commémorations sont aussi un moteur classique dans la démarche de don. Bénédicte Grailles le souligne au sujet des dons d'archives d'associations féministes et du monde du travail: «On donne plus aisément un fonds militant quand on a soi-même déjà élaboré sa vision de l'histoire» (Grailles, 2018: 128). C'est Daniel Defert qui prend l'initiative du dépôt des archives de l'association aux Archives nationales de France, dépôt qu'il inscrit dans le prolongement de la lutte. Dans une perspective foucauldienne, il explique avoir voulu symboliquement archiver ces documents à l'endroit même où se trouvent les archives des administrations de l'État qu'il a combattues et qu'elles témoignent du rôle qu'a pu jouer l'association dans le progrès social (Defert, 2013). Plusieurs autres dépôts sont réalisés entre 2001 et 2004.

En 2010, le décès de plusieurs militants et militantes historiques entraîne une prise de conscience de l'importance de la mémoire à AIDES. L'association crée un fonds pour la mémoire qui sert notamment à réaliser des entretiens avec des témoins dans le cadre d'un programme d'histoire orale. Elle lance également la même année le projet Histoire de la lutte contre le sida et mémoire d'AIDES (AIDES / Sitolle, 2013). Son ambition est double: il s'agit d'une part de travailler en interne sur la mémoire du sida et de l'association avec les militants et militantes, en lien notamment avec le 30^e anniversaire à venir; il s'agit, d'autre part, de réaliser un travail externe en partenariat avec d'autres associations sur l'histoire de

1. Elle est menée dans le cadre du projet Archimed, «Usages d'archives de la recherche biomédicale par les associations de lutte contre le sida. Une étude comparée France-États-Unis (1984-2016)», financé par l'Université d'Angers et la région Pays-de-la-Loire (France).

la lutte contre le sida. Le cœur de ce projet est la création d'un centre de ressources un temps appelé Mémorial, point nodal pour encourager la recherche, les projets pédagogiques et citoyens, susciter et valoriser hors les murs la production éditoriale et d'autres formes d'expression, contribuer à la collecte et la sauvegarde des archives et des documents en lien avec les services publics d'archives (AIDES / Girard et collab., 2013).

Bernard Wallon, le consultant chargé du projet et historien de formation, a travaillé pour des associations et en lien avec des institutions d'archives au fil de sa carrière. Pour ce centre, il s'inspire notamment du travail de l'association Génériques qui préserve les traces de l'immigration en France. D'après lui, l'objectif du projet est d'éviter la dispersion des sources en collectant les archives, pour les faire traiter par des archivistes professionnels et les mettre à disposition des chercheurs (entretien avec B. Wallon). Le projet n'a toutefois jamais pu aboutir.

AIDES reprend ses relations avec les Archives nationales de France et une nouvelle convention-cadre est signée en 2013. Elle prévoit la poursuite des dépôts d'archives historiques et la réalisation d'actions communes de valorisation (AIDES/ Convention-cadre). En interne, le projet entraîne en 2012 le recrutement d'une archiviste professionnelle diplômée universitaire en archivistique, qui a pour horizon l'organisation des archives pour mener à bien le projet « Histoire et mémoire », mais qui doit d'abord répondre à des besoins matériels. Le poste est d'ailleurs rattaché à la direction de la logistique, avec des objectifs très opérationnels : dresser un état des lieux des archives dans le réseau, mettre en place des procédures d'archivage, puis, dans un second temps, valoriser, communiquer les archives (AIDES/ Sitolle, 2013).

ACT UP New York: entre démarche créative, souvenir et sauvegarde

ACT UP (ou AIDS Coalition to Unleash Power) a été créée en mars 1987, à l'initiative d'un dramaturge juif et homosexuel déjà engagé dans la lutte contre le sida, Larry Kramer. L'activisme politique d'Act UP se nourrit de l'expérience de ses membres, venus du militantisme homosexuel, mais aussi des mouvements des droits civiques des Noirs américains, des mouvements religieux catholiques de gauche ou sionistes, ou encore du féminisme (Schulman, 2021 : 15). ACT UP milite d'abord pour l'accès aux traitements et le développement de la recherche biomédicale, puis élargit progressivement son spectre d'actions (Broqua, 2005 : 62). L'organisation – qui n'a pas d'existence juridique – se fait rapidement connaître par ses *zaps*, actions publiques de désobéissance civile qui lui assurent une couverture médiatique, aidée par une identité visuelle marquée (le triangle rose inversé des prisonniers homosexuels de camps de concentration nazis) et des slogans parlants comme *Silence = Death*.

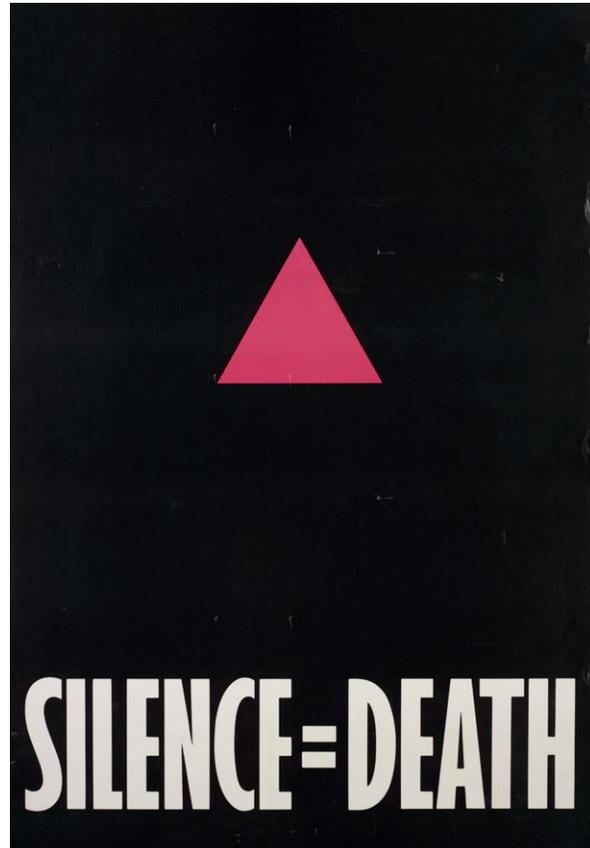


Figure 1

"Affiche *silence = death*".

Source: The Silence=Death Project, 1987, conservé à la New York Public Library.

Selon Sarah Schulman, au pic de son activisme, entre 500 et 800 personnes assistaient à ses réunions hebdomadaires. Après le départ d'une partie des militants et militantes de son groupe médical Treatment & Data en 1992 pour fonder une autre association, Treatment Action Group (TAG), puis avec l'arrivée des trithérapies en 1996, l'organisation est en perte de vitesse et entame son déclin.

L'instrument de recherche des archives d'ACT UP à NYPL, qui porte sur un fonds de près de 30 mètres linéaires, reflète la pluralité de comités et de groupes, mais aucun ne porte sur les archives. De fait, Marika Cifor, qui s'est intéressée au transfert des archives à la NYPL, montre une gestion dispersée des documents, qui sont conservés au domicile, comme c'est souvent le cas dans les organisations militantes, et qui – dans un contexte de mortalité importante avant le développement des trithérapies – sont transmis à des proches, également membres de l'organisation. Investis d'une responsabilité affective envers les documents, les membres considèrent que leur

préservation s'inscrit dans la continuité de la lutte (Cifor, 2017: 58). Certains groupes (sur les médias ou les traitements) investissent également le local de l'organisation, quand d'autres, comme celui des femmes, n'y déposent rien (Cifor, 2017: 69-70). Au début des années 1990, l'organisation ne dispose pas de salariés et aucun militant ni aucune militante ne s'empare véritablement de la question des archives. En 1994-1995, elle traverse une grave crise financière, doit rendre très rapidement son local et trouver une solution pour ses documents. Un militant, Stephen Shapiro, prend alors en charge la question et contacte la NYPL. Cette dernière met en avant la collecte active des archives gay et lesbiennes, et la complémentarité avec les fonds déjà recueillis, comme ceux de la People with AIDS Coalition ou du *Gay Men's Health Crisis* (NYPL/Fonds MssCol 10). Les débats sont houleux entre les partisans et partisans d'un centre communautaire gay et lesbien, en l'occurrence le Gay and Lesbian Community Center où ACT UP se réunissait, et ceux qui veulent le confier à la NYPL (entretien S. Shapiro pour l'ACT UP Oral History Project). Face à l'urgence, à la difficulté de les conserver dans le centre communautaire et, compte tenu de la volonté de trouver une solution pérenne, ACT UP opte pour la seconde solution. Elle signe un accord en 1995 avec la bibliothèque et obtient notamment la réalisation d'un instrument de recherche, la communicabilité immédiate de la plupart des documents et la possibilité de faire des copies pour le National Museum and Archive of Lesbian and Gay History à New York. Des militantes du caucus des femmes confient leurs archives au Lesbian Herstory Archives, centre communautaire créé en 1972 pour préserver l'histoire lesbienne, dont elles font aussi partie.

Dans cette organisation, les militants et militantes investissent la question des archives davantage dans une démarche créative, en raison notamment du profil artistique et intellectuel d'une partie de ses membres. Avec la démocratisation des petites caméras à la fin des années 1980, ACT UP est l'une des premières organisations à faire un usage intensif de la vidéo à des fins militantes. Le militant Jim Hubbard suit par exemple les actions d'ACT UP, dont il tire un documentaire en 2012, *United in Anger: A History of ACT UP*. Avec l'activiste et femme de lettres Sarah Schulman, considérant que le discours dominant ne reflétait pas la solitude et l'activisme des homosexuels à l'époque², il lance un projet d'histoire orale qui mène à la réalisation de 187 entretiens avec des membres d'ACT UP après la commémoration du 20^e anniversaire de la lutte contre le sida. Ces entretiens sont mobilisés dans des expositions et performances et constituent la source principale du livre de Sarah Schulman, *Let the record show: a political history of ACT UP*

New York (2021), qui revendique une histoire subjective, documentée exclusivement par les témoignages et ses propres souvenirs (Schulman, 2021: XIX).

ACT UP-Paris: un modèle autonome et orienté vers la conservation

L'association ACT UP-Paris a été créée en 1989 par trois journalistes – Didier Lestrade, Pascal Loubet et Luc Coulavin – sur le modèle new-yorkais. Elle reprend ses modalités d'action (elle s'illustre également par ses *zaps* et autres happenings médiatiques) et une partie de son identité visuelle et de ses slogans, sans pour autant établir des liens étroits avec New York (Lestrade, 2000). Elle se construit aussi en réaction aux orientations d'AIDES, qui a toujours choisi de ne pas mettre en avant la dimension homosexuelle de l'épidémie. ACT UP-Paris s'inspire de l'activisme gay et revendique sa fierté homosexuelle, tout en intégrant des membres qui ne font pas partie de cette communauté. L'association émerge après le développement des tests de dépistage et l'apparition de la figure du séropositif asymptomatique, qui devient la figure centrale de l'association (Broqua, 2005). Elle fonctionne exclusivement grâce aux dons individuels jusqu'au premier *Sidaction* en 1994 et au recrutement de salariés, qui à l'époque fait débat.

Le groupe archives-documentation (GAD) est créé en 1997 pour permettre aux nouveaux militants et nouvelles militantes de connaître l'histoire de l'association et, plus prosaïquement, d'organiser les archives accumulées depuis 1989 (AN/20140474/258 Dossier). Le projet initial se veut résolument collectif: comprenant entre 5 et 12 membres, le GAD s'attache à constituer des collections de documents centraux de la vie de l'association: comptes rendus des réunions hebdomadaires ou d'autres réunions, photographies, affiches, tee-shirts, autocollants...

À la veille du 9^e anniversaire de l'association, en 1998, le GAD lance le projet informatique ARCHIBALD (Archives banque de données d'Act up-Paris listant les données), qui vise à décrire et à indexer chaque document confié pour archivage, pour permettre «d'organiser les archives, de faire des recherches rapides [...] et de faciliter les échanges de données entre les groupes de travail et les commissions par la mise en commun des informations» (AN/20140474/258 Note). Chaque document remis doit être accompagné d'une fiche et de mots-clés définis dans une liste préétablie. Tous les noms propres doivent également être indexés. Il est ensuite saisi par les militants et militantes du GAD dans l'outil informatique et reçoit une cote.

2. <https://actuporalhistory.org/about>.

		Côte du document		CR04-980313
Type de document	Date document	Date mise à jour		
Compte-rendu Comité de Coordination	13/03/98	19/03/98		
Auteur	Publication			
Titre du document		Compte-rendu du Comité de Coordination du vendredi 13 mars 1998		
Mots clés				
AC ! Zap Femme Prévention Manifestation CGT Loi de 70		Pour la saisie = choisissez vos mots clés dans les listes proposées, copiez les dans la rubrique "Mots clés"		
		People Structures Géographie Infection à VIH Autres mots clés		
Contenu				

Exemple de fiche de saisie

Figure 2 Exemple de fiche de saisie d'un compte rendu de réunion hebdomadaire dans Archibald, 1998.
 Source: Archives d'ACT UP-Paris aux Archives nationales de France (20140474/258).

Ce travail trouve son inspiration dans les pratiques du monde de la documentation. Une des copilotes du GAD, Sabrina Garnier, travaille dans l'informatique (Chantraine, 2022 : 5) et le système de cotation provient de la base de données « Docsida » du Centre régional d'information et de prévention du sida en Île-de-France. Ce travail colossal reste inachevé, un problème informatique entraîne la perte des données au moment où l'un des pilotes (Daniel Germain) décède et l'autre (Sabrina Garnier) s'éloigne du groupe (Chantraine, 2021).

Le groupe se resserre autour de quelques militants et militantes, puis d'un seul, Yves Grenu, au moment du transfert aux Archives nationales. Les actions du GAD se concentrent alors sur les aspects de conservation : achat de matériel (armoires), « classification » et reconditionnement. Le responsable étant lui-même collectionneur, il attache une grande importance à la préservation matérielle des documents (entretien avec Y. Grenu). Il envisage de transférer les archives dans un « lieu public exclusivement porté sur la question des archives LGBT et du SIDA » pour « permettre une diffusion plus active » (AN/20140474/258 Rapport 2013). En l'absence d'un « centre d'archives [militant] digne de ce nom » à Paris, elles sont finalement déposées aux Archives nationales en 2014 dans le contexte du placement en redressement judiciaire de l'association et de son déménagement dans un local plus petit. Les objets, non pris en charge par les Archives nationales, sont confiés au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem). Quant aux « doubles et rejets », les archives indiquent qu'ils devaient être transmis à l'Académie gay et lesbienne, association militante collectant des archives LGBTQI en région parisienne depuis 2001.

Si l'action du GAD est résolument tournée vers les militants et militantes, ses archives montrent une volonté de contribuer à l'histoire de la lutte contre le sida par des dons ou des dépôts de documents. Ainsi, le GAD entretient des relations avec des institutions publiques patrimoniales depuis sa création. En 1998, l'association propose des archives à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) devenue aujourd'hui La Contemporaine. En 2003, elle cède d'autres documents visuels (affiches, tracts) au Musée national des arts et traditions populaires, dont les collections sont aujourd'hui au Mucem. À la fin des années 2000, l'association hésite entre un lieu militant ou institutionnel pour ses archives. Elle fait une « promesse de don/dépôt d'archives au Centre des mémoires-LGBT de Paris-Île-de-France » pour soutenir la création d'un centre militant (AN/20140474/258 Promesse), puis se résout finalement à accepter la proposition des Archives nationales, qui constitue une « forme de reconnaissance de notre existence à travers nos archives et de l'importance sociétale que représentent celles-ci pour cette institution, qui a compris que les enjeux de conservation

de ce patrimoine doivent se poser maintenant et non pas demain » (AN/20140474/258 Rapport 2014). Le dépôt est transformé en don en 2015.

Dans sa thèse, Renaud Chantraine remarque que « l'histoire du GAD est quasi invisible » et ne figure pas dans la chronologie de l'association (Chantraine, 2021 : 269). Il cite Philippe Mangeot, président d'ACT UP de 1997 à 1999, au moment de la création du GAD, qui indique que ce groupe est une initiative à part, « accompagnée, consentie... mais jamais [...] pensée comme une action d'Act Up ». Les archives conservées aux Archives nationales montrent effectivement l'absence de liens étroits entre le GAD et les autres groupes d'ACT UP. Le projet Archibald remporte une adhésion mitigée, puisque le groupe doit rappeler les règles de rédaction et de conservation des comptes rendus (AN/20140474/258 Rappel). Il crée le tract « Nous sommes tenaces » pour signifier sa persévérance dans ses activités³.

Entre 2001 et 2003, le GAD a pour projet de lancer *Les Cahiers d'Act Up*, une revue périodique pour « rendre accessible la mémoire individuelle et collective de [leur] combat », aux militants et militantes, aux institutions politiques et syndicales ou encore aux journalistes (AN/20140474/258 Dossier). Mais le premier numéro consacré aux laboratoires pharmaceutiques ne semble pas avoir abouti.

3. Archives d'ACT UP. « Nous sommes tenaces » [1998 ou 1999].

NOUS SOMMES TENACES

Le Groupe Archives et Documentation compte désormais 12 membres (toujours aussi beau et sympathiques). Nous poursuivons notre travail de spéléologie dans les armoires et les salles obscures du local. Afin de compléter les inventaires et de retrouver des documents rares nous vous proposons nos services qui vous seront à l'occasion des plus utiles. A l'occasion d'un déménagement, d'un nettoyage de printemps ou d'un réaménagement de votre déco d'intérieur (Piles de cartons, vieilles affiches défraîchies qui traînent au mur, stickers, T-shirts...) notre équipe vous étonnera par son efficacité et son sérieux. Les dons gracieux sont vivement acceptés bien sûr. Par ailleurs, il nous manque toujours des compte rendu de RH et de CC, voir liste suivante. (elle se réduit mais elle existe toujours.

ANNÉE	COMPTE RENDU RÉUNION HEBDOMADAIRE	COMPTE RENDU COMITE DE COORDINATION
1989	12 décembre	Tous à partir du 17/10
1990	30 janvier 20-27 février 6-13 mars 3-10-17-24-31 juillet 4-11-18 septembre	Tous ceux de l'année
1991	8-15-22-29 janvier 5 février 30 juillet	7-14-21-28 janvier 4 février
1992		1-29 juillet 18-25 novembre
1993	26 janvier 14 décembre	27 janvier 3 février 7 avril 2-16-30 juin 15 décembre
1994	5 avril 26 juillet 11 octobre	6 juillet 28 septembre 12 octobre
1995		12-19 avril

A votre bon coeur !

Figure 3 «Nous sommes tenaces», [1998 ou 1999].

Source: Archives d'ACT UP-Paris aux Archives nationales de France (20140474/258).

Entre initiatives internes et partenariats : des stratégies plurielles

En 2013, Anne Gilliland et Andrew Flinn, s'interrogeant sur la définition et les caractéristiques des *Community archives*, soulignaient la variété des contextes et des pratiques, tout en considérant que l'expression désigne des communautés qui s'emparent des archives pour raconter ou re-raconter leur propre histoire. Ces archives sont alors collectées et conservées non pas en vue d'un usage futur non défini, mais pour un usage patrimonial commun, et les militants et militantes volontaires – parfois au nombre d'un ou deux – y jouent un rôle clé (Gilliland et Flinn, 2013). Si l'action d'archiver procède de la communauté, cette dernière peut établir des relations de proximité avec des institutions patrimoniales, ce qui constituait le schéma dominant en France au début des années 2010 (Marcilloux, 2013).

AIDES, ACT UP New York et ACT UP-Paris se sont toutes trois emparées de leurs archives, pour en faire un enjeu de mémoire, mais aussi de pouvoir envers les institutions publiques combattues, ou des associations concurrentes. Elles ont aussi confié leurs archives à une institution patrimoniale dans un contexte de difficultés financières et d'urgence. L'archivage reflète les positionnements associatifs et une vision politique des archives : AIDES, association réformatrice qui utilise davantage le salariat, fait le choix de la coopération avec les Archives nationales – par un dépôt révocable – et de la professionnalisation de sa fonction archives. À l'inverse, les initiatives sont menées par des militants bénévoles à ACT UP-Paris et ACT UP New York. Il est intéressant de noter que, dans leur militantisme, elles ont toujours articulé affrontement et discussion avec les pouvoirs publics, protestation et participation aux instances de décision et de dialogue sur les questions médicales (Inside/Outside Strategy). On retrouve des points de similitude avec cette stratégie dans la gestion des archives : ACT UP-Paris confie des documents à des institutions patrimoniales tout en menant des actions internes au sein du GAD et, lorsqu'elle fait le dépôt aux Archives nationales, des doublons et des documents éliminables sont confiés à un centre militant. À New York, il est également prévu que des doublons rejoignent un centre militant et des militantes confient leurs documents au Lesbian Herstory Archives. On remarque aussi que les archives du groupe Treatment & Data, qui coopérait avec les institutions biomédicales sont bien présentes à la NYPL, quand celles du caucus des femmes – qui s'est opposé au premier sur sa stratégie « inside » – n'y sont presque pas archivées. Dans les trois cas étudiés ici, les associations choisissent de combiner une stratégie d'archives par le haut et d'archives par le bas, qui leur permet d'articuler reconnaissance patrimoniale par les institutions et actions menées au sein de la communauté. Outre ce mouvement vertical, on observe parmi leurs actions une autre dynamique,

interne et externe. Les anniversaires et autres projets mémoriels menés en interne servent à parler à la fois à la base militante et à l'extérieur (autres associations, partenaires, journalistes, etc.). Par exemple, Pierre Lascoumes souligne que le livre édité pour le 10^e anniversaire d'AIDES était aussi une « réplique politique » face à la montée en puissance d'ACT UP (Lascoumes, 2002 : 160). La contribution à des centres de ressources, envisagée ou réalisée par les trois associations, est également une manière de continuer la lutte à l'extérieur, mais au sein de la communauté.

Dans les trois cas, il faut tout de même noter la place périphérique des archives dans les associations. Les projets soutenus ou portés par la direction générale (projet « Histoire et mémoire » à AIDES ou *Cahiers d'Act Up*) n'aboutissent pas. La patrimonialisation fait craindre la fossilisation de la lutte et est regardée avec prudence par les actrices et acteurs militants. Pourtant, malgré cette place périphérique, les archives peuvent être l'objet de concurrences internes (par exemple, concernant le transfert des archives d'ACT UP New York à la NYPL).

Ces positionnements évoluent bien entendu au fil du temps, de la dynamique de l'association et de ses orientations politiques, mais aussi du développement des *Community archives*. Ainsi, en 2017, ACT UP-Paris contribuait à la naissance d'un collectif militant pour la création d'un centre d'archives LGBTQI à Paris, quelques années après avoir donné son fonds aux Archives nationales.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Sources

Fonds d'archives de l'association AIDES, disponible à l'association :

Convention-cadre relative à la conservation et à la valorisation des archives de l'association AIDES, 25 avril 2013, 8 p. (dorénavant AIDES/Convention-cadre).

GIRARD, Gabriel, Olivier DÉNOUE et Bernard WALLON (2013). *Rapport sur le programme Histoire et mémoire*, présenté en conseil d'administration du 17 février 2013 (dorénavant AIDES, Girard).

SITOLLE, François (2013). « Histoire de la constitution d'un fonds à sauvegarder », intervention à la journée d'étude *L'histoire de la lutte contre le sida : l'exemple des archives d'AIDES*, 4 décembre 2013 (dorénavant AIDES, Sitolle).

Fonds d'archives d'ACT UP New York, disponible à la New York Public Library (dorénavant NYPL/Fonds MssCol 10) : *The Archive agreement between ACT UP/NY and NYPL*, Email from Mimi Bowling, 18 octobre 1995 (Box 233).

Fonds d'archives d'ACT UP-Paris, dossiers du groupe Archives et documentation (GAD), disponible aux Archives nationales de France (dorénavant AN/20140474/258):

«Archibald», note diffusée aux commissions le 23 mars 1998 (dorénavant AN/20140474/258 Note).

Courrier de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine au président d'ACT UP Philippe Mangeot, 27 janvier 1998 (dorénavant AN/20140474/258 Courrier).

Dossier de financement Les Cahiers d'ACT UP-Paris, sans date (dorénavant AN/20140474/258 Dossier).

«Promesse de don/dépôt d'archives au Centre des mémoires LGBT de Paris–Île-de-France», 16 juillet 2008 (dorénavant AN/20140474/258 Promesse).

«Rappel aux groupes et commissions» envoyé par le GAD le 10 juillet 2001 (dorénavant AN/20140474/258 Rappel).

Rapport d'activité du GAD pour l'exercice de 2012 à juin 2013 (dorénavant AN/20140474/ 258 Rapport 2013).

Rapport d'activité du GAD pour l'exercice 2014 (dorénavant AN/20140474/ 258 Rapport 2014).

Entretiens

Entretien avec Bernard Wallon, 30 janvier 2021.

Entretien avec Yves Grenu, 21 décembre 2021.

Entretien avec Stephen Shapiro par Sarah Schulman et Jim Hubbard pour l'Act Up Oral History Project, 23 octobre 2004, [En ligne], <https://actuporalhistory.org/numerical-interviews/062-stephen-shapiro> (consulté le 30 décembre 2022).

Bibliographie

AIDES (2007). *AIDES, une réponse communautaire à l'épidémie du sida*, [En ligne], http://mediatheque.lecrips.net/docs/PDF_GED/S56956.pdf (consulté le 29 décembre 2022).

ARTIÈRES, Philippe (2004). «Archives en danger: les archives des associations de luttes contre le sida», *La Gazette des archives*, n° 194, p. 106-116.

BROQUA, Christophe (2005). *Agir pour ne pas mourir: Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris: Sciences Po.

BROWN, Elspeth (2020). «Archival Activism, Symbolic Annihilation, and the LGBTQ2+ Community Archive». *Archivaria*, vol. 89, p. 6-32.

CHANTRAINE, Renaud (2021). *La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*. Thèse de doctorat (anthropologie sociale et ethnologie), École des hautes études en sciences sociales.

CHANTRAINE, Renaud (2022). «Act Up-Paris, l'archive et ses révolutions». *In Situ. Au regard des sciences sociales*, n° 3, 2022, [En ligne], <https://doi.org/10.4000/insituars.2278> (consulté le 31 décembre 2022).

CIFOR, Marika (2017). *Your nostalgia is Killing Me». Activism, affect and the Archives of HIV/AIDS*. Thèse de doctorat (sciences de l'information), Université de Californie.

COOPER, Danielle (2016). «House proud: an ethnography of the BC Gay and Lesbian Archives». *Archival Science*, vol. 16, p. 261-288.

DEFERT, Daniel (2013). «Journal de bord d'une association», *L'histoire de la lutte contre le sida: l'exemple des archives d'AIDES, journée d'étude organisée par les Archives nationales le 4 décembre 2013*, [En ligne], <https://www.dailymotion.com/video/x4dg7pi> (consulté le 29 décembre 2022).

DEFERT, Daniel (2014). *Une vie politique. Entretiens avec Philippe Artières et Éric Favereau*. Paris: Seuil.

EPSTEIN Steven (1995). «The Construction of Lay Expertise: AIDS Activism and the Forging of Credibility in the Reform of Clinical Trials». *Science, Technology & Human Values*, n° 20-4, p. 408-437.

GILLILAND, Anne, et Andrew FLINN, 2013. «Community Archives: what are we really talking about?», *CIRN Prato Community Informatics Conference*, [En ligne], https://www.monash.edu/_data/assets/pdf_file/0007/920626/gilliland_flinn_keynote.pdf (consulté le 29 décembre 2022).

GRAILLES, Bénédicte (2018). «Dons d'écrits, transmission d'un engagement: le cas singulier des fonds militants», dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques XIX^e-XXI^e siècles. De l'intention à la contrepartie*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, p. 123-135.

GRAILLES, Bénédicte (2019). «“Mes archives sont-elles queer?”: des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer». *La Gazette des archives*, n° 255, p. 115-127.

HIRSCH, Emmanuel (1991). *AIDES. Solidaires*. Paris: Éditions du Cerf.

LASCOUMES, Pierre (2022). «Des “traces” au besoin d’archive” dans l’activité militante. Deux exemples: Actes et le mouvement d’action judiciaire (1974-1993), AIDES (1989-2002)», dans Stéphane Péquignot et Yann Potin (dir.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, p. 155-160.

LESTRADE, Didier (2000). *Act Up: une histoire*. Paris: Denoël.

MARCILLOUX, Patrice (2013). *Les ego archives: traces documentaires et recherche de soi*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

PINELL, Patrice (dir.) (2002). *Une épidémie politique: la lutte contre le sida en France (1981-1996)*. Paris: Presses universitaires de France.

SCHULMAN, 2021. *Let the record show: a political history of Act Up New York, 1987-1993*. New York: Farrar, Strauss and Giroux.



Archives des luttes féministes et lesbiennes

Retour sur une trajectoire militante et universitaire

Par **Marine Gilis**

Cette communication s'appuie sur mon expérience au sein d'associations dédiées à la collecte, la préservation et la mise en valeur d'archives. Elle mettra en lumière les principales associations et structures consacrées aux archives des luttes féministes et LGBTQ+ en France. Ce cheminement personnel illustre la richesse possible des interactions entre diverses pratiques, objectifs et motivations face aux archives, révélant ainsi leur rôle crucial dans la construction du savoir, la transmission et la reconnaissance des luttes.

Des archives d'en bas, à l'université

En 2013, je découvre l'association Archives Recherches Cultures Lesbiennes (ARCL) à Paris. Les ARCL sont un centre de documentation et d'archives qui témoigne principalement des mouvements lesbiens, mais aussi féministes et LGBTQ+. Aucune de ses militantes n'est archiviste de formation. Elles sont des collectionneuses qui, depuis les années 1980, récupèrent tout ce qui peut servir de sources pour l'histoire des luttes lesbiennes (livres, revues, tracts, tee-shirts, badges, affiches...) en

France et à l'international. Dès les premiers mois de militantisme, j'explore différentes façons de contribuer à la visibilité de ces collections. Je suis acceptée en master à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) en sociologie et je décide de réaliser un mémoire sur la socio-histoire des ARCL, que je soutiens en 2016 (Gilis, 2016). Je me suis intéressée en particulier à l'histoire de l'association, ses objectifs, la communauté qui la compose et le travail de collecte et d'accueil du public.

L'archivage militant, bien qu'ignorant ici les normes en archivistique, permet une conservation et une valorisation de supports de luttes qui sont devenus les archives d'une communauté en constante évolution. Cette collection s'est constituée à partir d'un projet réflexif et politique. Les ARCL sont, en effet, héritières principalement du courant lesbien radical, dont les archives ont été enrichies par d'autres luttes lesbiennes, LGBTQ+ et féministes dans les décennies qui ont suivi.

En 2015, je suis invitée, dans le cadre de mes études à l'EHESS, à valider ma pratique militante par une expérience dans une institution publique. La pratique et le savoir acquis lors d'activités bénévoles souffrent en effet généralement d'un défaut de légitimité. J'effectue un stage à la Bibliothèque Marguerite-Durand, établissement de la Ville de Paris spécialisé en histoire des femmes et des féminismes, fondé en 1932. Sur les pas de la militante féministe Marguerite Durand, ce stage m'apparaît comme une poursuite cohérente de mon engagement. Je choisis de travailler sur un fonds lesbien, celui de Catherine Gonnard, active dès les années 1980 dans différents groupes lesbiens et homosexuels et rédactrice en chef de *Lesbia magazine* pendant une dizaine d'années (BMD/ Fonds Catherine Gonnard). Ce stage m'a offert une initiation aux bonnes pratiques d'archivage et à la présentation d'un inventaire. Il illustre la possibilité de construire des passerelles entre les espaces militants et institutionnels. En effet, mon expérience aux ARCL a été valorisée dans le cadre d'une bibliothèque publique, ce qui m'a permis d'accéder à un stage professionnalisant. Par ailleurs, la BMD conserve des fonds complémentaires à ceux qui sont hébergés par les ARCL, soulignant la richesse et la complémentarité entre ces deux structures.

Identifiée grâce à mon expérience sur les archives des communautés lesbiennes et féministes, je suis sollicitée, en 2017, pour un autre stage qui s'inscrit dans le projet de création d'un centre d'archives LGBTQ+ avec la mairie de Paris. Ce futur centre, dont il est attendu qu'il sera ouvert à tout public, serait constitué à partir des archives des collectifs et associations LGBTQ+ existantes. À cette occasion, j'acquies l'*Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste* (Association des archivistes français, 2012), ouvrage de référence pour apprendre le métier et je joins l'Association des archivistes français. Il me fournit les bases théoriques pour rédiger un guide simplifié à destination des associations LGBTQ+. Mon

travail consiste en partie à leur expliquer les principes de l'archivage et à les accompagner dans l'inventaire et le conditionnement de leurs fonds. Je suis vite perçue comme experte (malgré l'absence totale de formation en archivistique) par ces associations et j'introduis des normes de classement qui ne s'avèrent pas toujours pertinentes au regard de leurs pratiques ordinaires et de l'absence de personnes dédiées en interne à l'archivage. Par ailleurs, la mairie représente une institution qui, pour certaines associations, ne prend pas assez en compte l'aspect militant de ce projet. Une méfiance est parfois palpable; elle traduit la peur d'une dépossession des fonds d'archives de la communauté LGBTQI+ et d'une récupération politique d'une dynamique collective militante; l'institutionnalisation normaliserait les pratiques et exclurait potentiellement certains groupes comme producteurs d'archives et comme publics. Une association est constituée en 2018 afin de créer ce Centre d'archives et des mémoires LGBTQI+ (Chantraine, 2021).

En parallèle de ce stage, je fonde et anime pendant deux ans un atelier EFiGiES «Archives, mémoire et transmission du féminisme et LGBTQ+». EFiGiES est une association de jeunes chercheurs et chercheuses en études féministes et de genre qui propose des ateliers thématiques et régionaux. Cet atelier «archives» réunit des personnes, universitaires ou non, qui travaillent et/ou militent sur le sujet des archives du féminisme et LGBTQ+. Un livret est publié dans lequel sont renseignées aussi bien les ressources propres aux universités et aux institutions publiques que celles qui sont privées et militantes (Gilis et collab., 2020). Il répond à un besoin des étudiants et étudiantes de trouver des sources pour effectuer des travaux sur des histoires jusqu'alors minoritaires et marginalisées. Le nombre de formations, dont les masters, sur le féminisme et le genre augmente en effet significativement et pose la question des sources disponibles pour la recherche. L'atelier EFiGiES me prépare au sujet de thèse que je propose en 2017 sur l'histoire des centres d'archives spécialisés sur les luttes féministes et lesbiennes en Europe. Une telle étude sur les pratiques d'archives d'en bas d'un point de vue des femmes et des féministes ne semble pas impossible à l'université. Pour autant, je ne trouve aucun financement pour ce projet.

En 2018, je candidate à un projet de thèse proposé par Christine Bard, qui deviendra par la suite ma directrice de thèse. J'obtiens un contrat doctoral et je débute alors cette recherche que j'intitule après quelques mois de réflexions: «*L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981)*». Parallèlement, je rejoins l'association Archives du féminisme et notamment la commission audiovisuelle afin de constituer des archives orales à partir de mon travail de thèse. Cette association est créée en 2000 sous l'impulsion de l'historienne Christine Bard (Cohen et Goetschel, 2022: 243-255).



Figure 1 *Premiers pas dans le travail de collecte de témoignages. Saint-Brieuc, juillet 2019.*
Source: Marine Gilis.

Elle a pour objectif de collecter les archives privées des militants et militantes et des associations féministes et d'œuvrer à leur valorisation (Grailles, 2011 : 173-185). Elle organise ponctuellement des colloques, des journées d'étude, des expositions et se trouve à l'origine d'une collection, «Archives du féminisme», au sein des Presses universitaires de Rennes. Le Centre des archives du féminisme (CAF) est créé à sa suite, en 2001, au sein de la bibliothèque universitaire de l'Université d'Angers. Les fonds conservés au CAF sont classés et inventoriés par les étudiants et étudiantes et les enseignantes et enseignants chercheurs de l'Université d'Angers. Les pratiques sont très différentes de celles des ARCL et du collectif Archives LGBTQI+, puisqu'elles s'appuient sur les savoir-faire et les ressources d'une université.

De l'université à «témoigner pour le féminisme»

Que peut-on attendre de la source orale? On peut en attendre «le croisement des itinéraires personnels et collectifs» (Descamps, 2006 : 41). En effet, comprendre l'expérience de libération sexuelle des militantes du

Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire, c'est effectuer des va-et-vient entre les événements (Mai 68, Mouvement des femmes, réformes législatives, etc.) et les trajectoires personnelles des militantes. Enquêter sur l'histoire du féminisme dans l'Ouest de la France hexagonale répond également à la volonté de déconstruire et d'enrichir une histoire parisiano-centrée du militantisme féministe (Gilis, 2021). Ainsi s'est organisée une collecte de témoignages délimitée tant par le type d'engagement (féministe et lesbien) que par les lieux où celui-ci s'est opéré. Elle vient enrichir le fonds «Témoigner pour le féminisme».

La commission audiovisuelle des Archives du féminisme, à l'origine de ce fonds d'archives orales, a été créée en 2006 par Françoise Flamant, Hélène Fleckinger et Laure Poinot, qui ont à leur actif des travaux cinématographiques féministes. Un sentiment d'urgence à sauvegarder la mémoire audiovisuelle des luttes féministes a motivé ce travail. Le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir (CASDB) s'y attelle en conservant les films militants. Aux Archives du féminisme, le fonds «Témoigner pour le féminisme» est un fonds constitué des

témoignages anciens, auxquels s'ajoutent ceux que créent les membres de la commission audiovisuelle. Vingt et un entretiens sont issus des rushs du documentaire *Debout! Une histoire du Mouvement de libération des femmes* (1999) de la militante et vidéaste Carole Roussopoulos. Quatorze autres entretiens ont été réalisés entre 2006 et 2011 par Laure Poinot, Françoise Flamant, Hélène Fleckinger, Barbara Wolman et Josiane Szymanski. La commission audiovisuelle, en sommeil après 2011, est reconstituée en 2019. Du matériel est acquis pour filmer de nouveaux entretiens, des contrats de témoignages sont rédigés et nous échangeons sur les méthodes de recueil et l'utilisation technique de la caméra. Mona Gérardin-Laverge, alors postdoctorante sur un projet «archives et genre» après une thèse en philosophie, collecte une quinzaine d'entretiens autour des questions de santé et de sexualité. Ma recherche doctorale permet d'enrichir le fonds de douze témoignages de militantes de Bretagne et de vingt-quatre témoignages de militantes des Pays de la Loire.

Pour marquer une pause dans mon travail de thèse, je pars à l'île de la Réunion en novembre et décembre 2021. J'apporte la caméra dans ma valise, sans objectif précis. Filmer est une pratique qui m'est devenue familière. C'est une autre manière de voyager et de découvrir l'autre. Comme pour mon terrain de recherche, je choisis de dormir chez l'habitant et vais de ville en ville. Au bout d'un mois de voyage, je rentre avec huit témoignages de Réunionnaises de Saint-Paul, Saint-Pierre, Petite-Île, Le Tampon et Le Port.



Figure 2 Collecte improvisée à l'île de la Réunion. Saint-Paul, novembre 2021.

Source: Marine Gilis.

La méthodologie adoptée pour mon travail de thèse repose sur une approche structurée et complémentaire. Deux types d'entretiens ont été systématiquement proposés aux militantes de l'Ouest: un entretien non directif filmé et un entretien semi-directif non filmé. L'entretien filmé vise à enrichir le fonds «Témoigner pour le féminisme», tandis que l'entretien semi-directif, fondé sur une grille de questions préétablie, alimente directement

les analyses de la thèse. La majorité des militantes ont accepté de participer aux deux formats, en débutant par l'entretien non directif. Après montage et validation par les personnes interrogées, les témoignages filmés sont déposés dans les structures partenaires des Archives du féminisme, notamment le CASDB, la bibliothèque Marguerite-Durand et le CAF.

Qu'en est-il de la diffusion de ces témoignages? Puisqu'ils sont prévus en consultation sur place uniquement, on peut s'interroger sur leur accessibilité pour tout public et leur valorisation. J'ai réalisé deux films à partir d'extraits pour les sortir de leur lieu de conservation et les porter vers des publics. Chacun traite des luttes féministes dans les années 1970, un en Bretagne, l'autre en Pays de la Loire. La mobilisation du réseau des militantes permet l'organisation d'une quinzaine de projections dans des salles municipales et associatives.



Figure 3 Projection du film sur les luttes féministes en Bretagne dans les années 1970. Douarnenez, octobre 2021. Invitation par le Planning familial de Douarnenez.

Source: Marine Gilis.

Cette démarche de création d'archives orales et de projections de films a été accueillie avec intérêt par l'Université d'Angers et le laboratoire TEMOS (Temps, Mondes, Société, CNRS UMR 9016) auquel je suis associée. Les projections de films ne sont pourtant pas classées comme des événements scientifiques selon la liste fournie par l'école doctorale. Elles n'accordent aucun crédit universitaire (ECTS). Deux autres établissements universitaires ont permis l'organisation d'une projection, l'Université Bretagne Sud à Lorient et l'Université Rennes 2. L'invitation a été faite par des enseignantes-chercheuses qui travaillent sur les femmes, le genre et/ou les féminismes. La dimension militante de cette collecte ne semble pas avoir été réellement perçue par le public étudiant, qui s'est intéressé très majoritairement aux conditions de réalisation des entretiens, au



Figure 4 Projection du film sur les luttes féministes en Bretagne dans les années 1970. Laval, mars 2022.
Invitation par l'association Femmes solidaires Mayenne.
Source: Marine Gilis.

processus de l'enquête et au rapport avec les témoins. Ces projections universitaires ont été principalement des moments d'échanges méthodologiques. À l'inverse, les projections réalisées dans le milieu associatif ont suscité de nombreuses réactions sur le contenu, tels que des témoignages spontanés, des interpellations entre différentes générations militantes et un partage des émotions.

La question de la légitimité de ces sources a nourri ma réflexion tout au long de la thèse. Par crainte d'une remise en cause de l'utilisation centrale des témoignages oraux, j'ai également eu recours quantitativement et qualitativement à des sources écrites citées dans des travaux universitaires et issues des centres d'archives publics. Des références et des ressources bibliographiques nombreuses ont montré les similitudes comme les différences entre des expériences et des événements analysés. Au-delà des considérations méthodologiques, il ressort de cette expérience de collecte et de projections que les archives orales, en plus des connaissances qu'elles apportent, suscitent des émotions, voire une identification, entre le Je du témoin et la personne qui écoute. J'ai notamment pu le constater lors d'une projection dans le Finistère au cours de laquelle une personne du public s'est évanouie devant le témoignage de Micheline, 77 ans, qui a avorté seule à l'âge de 21 ans. Un écho, une résonance particulière? La force du témoignage et, plus largement, l'impact de la transmission d'archives interrogent non seulement leur production par le bas, mais aussi leur utilisation et réception militante, artistique et émotionnelle.

Conclusion

Aujourd'hui réalisatrice de documentaires, je mets en avant mes compétences d'historienne, tout en me permettant une grande créativité dans l'utilisation et la valorisation des nouveaux témoignages que je collecte. Le sentiment d'illégitimité de la source orale a disparu en même temps que je réalisais la force et le potentiel des archives. Finalement, qui est légitime pour recueillir des témoignages oraux? Quelle formation? Dans quel cadre? Pour qui? Pour quels usages? Qu'est-ce qui constitue le lieu d'archives? L'expérience présentée ici montre des cheminements et des ponts à l'intersection de plusieurs méthodologies, lieux de conservation, objectifs de collecte et utilisations de l'archive, ou plutôt des archives.



Figure 5 Signature d'un contrat de dépôt des témoignages des militantes de Bretagne et Pays-de-la-Loire au Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir, Paris, 2021.
Source: Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (2012). *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, 3^e édition. Paris: Association des archivistes français.

CHANTRAINE, Renaud (2021). *La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*. Thèse de doctorat (anthropologie sociale et ethnographie), EHESS.

COHEN, Évelyne, et Pascale GOETSCHÉL (2022). «Archives du féminisme». *Sociétés & Représentations*, n° 53, p. 243-255.

DESCAMPS, Florence (dir.) (2006). *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois: Bréal.

Fonds d'archives Catherine Gonnard, disponible à la bibliothèque Marguerite-Durand, bibliothèque spécialisée de la Ville de Paris, Catalogue collectif de France, [En ligne], consulté le 08/08/2023 (dorénavant, BMD/Fonds Catherine Gonnard).

GILIS, Marine (2016). *Les archiveuses*. Mémoire de master (sociologie), EHESS.

GILIS, Marine, avec la collaboration de Valentin GLEYZE, Marine ROUCH, Justine ZELLER (2020). *Faire des études féministes et de genre en France*. Paris: Efigies, Association des jeunes chercheur-euse-s en études féministes, genre et sexualités [En ligne], consulté le 08/08/2023, <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/outils/faire-des-etudes-feministes-et-de-genre-en-france>.

GILIS, Marine (2021). «Faire parler le "rien"». *GLAD!*, n° 11, [En ligne], consulté le 08/08/2023.

GRAILLES, Bénédicte (2011). «Collecter et rendre visible les archives du féminisme: une action en réseaux». *La Gazette des archives*, n° 221, p. 173-185.



Un archiviste ad hoc, entre archives radiophoniques et archives orales

Le cas de Robert Dubé et du journal *Le Canada* (1903-1954)

Par **Simon-Olivier Gagnon**

L'archiviste professionnel n'a pas le monopole de la définition de ce que sont les archives. On peine cependant à penser la production des archives par des personnes non-professionnelles dans des espaces où il n'y a pas de services d'archives. Il y a ainsi des «fabriques alternatives d'archives», d'autres sites de production de documents et d'archives et d'autres acteurs et actrices à considérer (Fillieux et collab., 2020).

Dans son ouvrage *Des hommes, des lieux, des archives: pour une autre pratique de l'archivistique* (2009), Christian Hottin présente un bref plaidoyer pour la recherche archivistique. En cohérence avec celui-ci, je prends le parti de l'intervention archivistique ou encore celui d'une archivistique d'intervention (Legois, 2018: 46; Legois, 2023). Dans l'esprit qui vise à concevoir ce que signifie la constitution d'archives «par en bas», intervenir ne consiste donc pas à prescrire des normes, à dicter les

bonnes manières de faire ou à acquérir des documents pour les déposer dans un lieu de conservation, mais plutôt à décrire les diverses formes de fabrique, de conservation et d'exploitation des archives au sein des communautés elles-mêmes et à comprendre quelque chose à l'impulsion archivistique qui les soutient.

Afin d'introduire la figure de «l'archiviste ad hoc», figure que j'ai déjà exposée dans d'autres travaux (Gagnon, 2019; Gagnon et collab., 2023), le cas d'un amateur passionné du nom de Robert Dubé sera présenté. Je propose que l'on s'intéresse à cette personne, puisque ses pratiques ont une résonance avec ce qui nous intéresse durant cette journée d'étude, soit les patrimoines sociaux et ordinaires. Robert Dubé a enregistré plusieurs centaines d'heures de radio, essentiellement des radios privées de la ville de Montréal. Il a aussi constitué ce que l'on pourrait reconnaître comme des archives orales dans lesquelles

on peut entendre plus d'une vingtaine de journalistes et d'employés en lien avec le journal *Le Canada*¹.

Pour introduire l'étude de cas, le déroulement de la première rencontre entre un chercheur en archivistique, moi-même, et Robert Dubé sera restitué. Ce qui advient dans cette rencontre, qui devient une intervention archivistique, c'est une élaboration patrimoniale: un ensemble documentaire est mis au jour, un patrimoine se construit. Il y a alors des pratiques, un agir archivistique «par en bas», dont on veut réussir à rendre compte. Commençons par définir ce qu'est cette figure que l'on a fait entrer dans le langage il y a de cela un siècle.

La figure de l'archiviste ad hoc

En 1922, dans l'ouvrage *A Manuel of Archive Administration*, l'archiviste anglais Hilary Jenkinson a utilisé le terme «archiviste ad hoc» pour désigner une personne qui assure les responsabilités archivistiques que l'archiviste professionnel n'est pas en mesure de prendre en charge. En cherchant à définir ce qu'est un archiviste, Jenkinson se demande qui doit intervenir pour sauvegarder les archives lorsqu'il n'y a ni héritier désigné ni personne disposée à faire un dépôt officiel dans une institution patrimoniale archivistique.

[...] Plus important encore, étant donné que l'archiviste officiel est généralement débordé, un organisme public, qui ne serait pas le destinataire officiel des archives des autres personnes, pourrait-il se constituer en archiviste *ad hoc*? Et, dans ce cas, à quelle condition? (Jenkinson, 1922 : 39²)

En se référant à cette personne devant assumer des responsabilités en regard des archives, sans pour autant en étudier les tenants et aboutissants, Jenkinson remettait à d'autres la tâche de s'intéresser à cette figure émergente. Ce qui semble caractériser la figure de l'archiviste ad hoc, c'est, entre autres, que cette personne assume des responsabilités liées aux archives, sans disposer d'un savoir technique, collégial ou universitaire. Que ce rapport aux archives relève aujourd'hui d'une approche indépendante, DIY (*Do-it-yourself*) ou de communautés de pratiques

que l'on pourrait associer aux archives de communauté, ce savoir semble être acquis dans une pratique concrète liée à la production, la conservation ou l'exploitation de documents d'archives.

Dans la littérature, il y a des signes de la présence de cette figure. Ce sont des individus, des amateurs ou amatrices, des gens passionnés, qui font preuve, comme l'indiquent Andrew Flinn et Anne Gilliland, d'un «sacrifice personnel important» et d'un «grand engagement émotionnel et politique envers les collections et leurs impacts» (2013 : 12)³. Les exemples de cette pratique d'archivage individuel et alternatif sont nombreux: elle est décrite comme la pratique du «citoyen archiviste» par Kate Theimer (2017 : 89) ou comme une «pratique archivistique spontanée» chez Patrice Marcilloux (2013 : 12).

Que ce soit en lien avec les archives de communauté, des milieux associatifs ou communautaires, la figure de l'archiviste ad hoc est indéniablement liée à une fabrique alternative d'archives (Fillieux et collab., 2020). Elle semble jouer un rôle crucial dans les mouvements sociaux et certains pans négligés des archives privées. Les pratiques qu'on lui associe ne sont toutefois pas encore suffisamment discutées au sein de la discipline archivistique et il importe de les prendre en compte, dans la mesure où celles-ci semblent jouer un rôle dans l'extension du domaine des archives et de leurs valeurs.

C'est ainsi, en nommant la réalité de cette figure et de ses pratiques, en les faisant entrer dans le langage, que l'on peut reconnaître le rôle joué par celles-ci au sein des espaces inarchivés – comme l'a théorisé dans sa thèse Annaëlle Winand (2024).

Une rencontre avec un photographe et ses archives personnelles

Lors d'une belle journée de juillet de l'année 2021, prenant une pause au cours d'une aventure qui m'a mené jusqu'à Paspébiac, j'ai cavalièrement interpellé un photographe à Carleton-sur-Mer qui prenait un cliché d'une exposition de photos en plein air dans le cadre des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie. Je lui ai lancé la boutade suivante: «Monsieur, on ne peut pas photographier des photos sans disposer des droits d'auteur de ces photos.» Nous sommes entrés en conversation et cela nous a amenés à discuter de la nomination récente de Marie Grégoire au titre de présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et l'on a parlé plus précisément d'archives et d'enregistrements radiophoniques sur cassettes. Nous avons continué l'échange et, après lui avoir souligné mon intérêt soutenu pour les archives radiophoniques, cet homme à la caméra, du prénom de Robert, m'a invité chez lui le lendemain.

1. Plus d'une vingtaine de noms figurent dans le document qui m'a été transmis, intitulé «Liste des entrevues réalisées pour la recherche du journal Le Canada». À cela s'ajoutent également les dates des entrevues (essentiellement entre septembre 1988 et décembre 1990) et des précisions sur leur nature, il s'agit notamment de conversations téléphoniques enregistrées. Voici le nom des personnes avec lesquelles ont été réalisées des entrevues: Richard Arless, Oscar Bastien, Roger Baulu, Fulgence Charpentier, Gisèle Chayer, Willie Chevalier, Roland Côté, Georges-Henry Dagneau, Camil Desroches, Jean-Louis Gagnon, Gabriel Gagnon, René Garneau, Marcel Gingras, Maurice Huot, Yves Jasmin, Placide Labelle, Guillaume Lahaie, Jean de LaPlante, Ovila Lefebvre, Roger LeMyre (fils de Robert LeMyre), Nicole-Henriette Mongeau, Bernard Tailleur, Marc Thibeault, Monique Thibeault Larouche, Paul Parizeau, Arthur Prévost.

2. Ma traduction.

3. Ma traduction.



Figure 1 Le lieu de la rencontre, aux abords de la plage de Carleton-sur-Mer, 13 juillet 2021.

Source: Photographie prise par Robert Dubé.

Arrivé chez lui, il m'a présenté quatre boîtes de cassettes, ce que l'on pourrait nommer une collection d'enregistrements radiophoniques. Il a ainsi enregistré plusieurs centaines d'heures de radio, provenant de radios privées de la ville de Montréal, telles que CKVL, CKAC, CJAD. À mesure qu'il ouvrait des boîtes, j'apprenais peu à peu des éléments biographiques de cet amateur passionné du nom de Robert Dubé: un Montréalais né au début des années 1950 qui a été technicien au centre de tri de Postes Canada, photographe et maintenant caméraman semi-retraité pour une grande chaîne de télévision nationale.

Dans l'une de ces boîtes, on retrouve des carnets dans lesquels il a recensé l'ensemble des enregistrements. Il y a vraisemblablement dans ces boîtes plus de cinq cents cassettes. Chaque cassette est numérotée et les informations à leur propos sont consignées dans des carnets de différentes couleurs. On constate une attention à inscrire la date de l'enregistrement, la station de radio ainsi que l'animateur, comme Gilles Proulx ou André Arthur. Les sujets abordés y sont parfois inscrits avec quelques mots clés: référendum de 1980 et 1995, loi 101, débat du Parti québécois, «Budget de l'an 1 de l'indépendance du Québec», etc.

Considérant l'état du patrimoine radiophonique québécois, qui est à quelques exceptions presque entièrement inarchivé⁴, une seule cassette, enregistrant l'émission de radio de tel animateur à telle date, constitue possiblement le seul document existant à ce sujet.

4. Il est possible de repérer une dizaine de fonds d'archives de stations radiophoniques privées et communautaires à Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi qu'à Bibliothèque et Archives Canada.



Figure 2 Contenu de l'une des quatre boîtes de cassettes conservées au domicile de Robert Dubé, 14 juillet 2021.

Source: Photographie prise par Simon-Olivier Gagnon.

Un ensemble documentaire peut en cacher un autre. Le surgissement du projet de recherche entourant le journal *Le Canada*

Une vingtaine de minutes après mon arrivée, monsieur Dubé m'a convié au deuxième étage de sa maison. Tout allait bien jusqu'au moment où il m'a surpris, encore une fois, avec d'autres boîtes de cassettes et, en sus, des boîtes avec des documents textuels.

C'est à ce moment-là qu'il m'a présenté un projet de recherche qu'il a mené à la fin des années 1980, un projet de recherche entourant le journal *Le Canada*, un quotidien montréalais qui est paru de 1903 à 1954. Reconnu comme l'organe du Parti libéral du Canada, ce journal a été un moyen pour défendre la politique officielle du parti et faire face à la montée du nationalisme conservateur au Canada et au Québec avec, entre autres, Camillien Houde et Maurice Duplessis.

Je voyais là, devant moi, quatre caisses de documents d'archives, plusieurs dizaines de témoignages enregistrés sur des cassettes audios que monsieur Dubé avait collectés ici et là, auprès des employés de ce journal. Il est ainsi allé faire des entretiens avec plus d'une vingtaine de journalistes à leur domicile afin de comprendre leurs conditions de travail et la pratique de ce métier dans la première moitié du xx^e siècle.

Je me trouvais alors devant ses archives personnelles ou ce que l'on pourrait nommer les archives de sa recherche. Ce ne sont toutefois pas des archives issues d'une recherche formelle, scolaire ou scientifique, mais bien une recherche réalisée par un passionné avec son ex-conjointe, Jeannine Bouchard. Un passionné qui déplorait le fait, disait-il, qu'il n'y avait aucune histoire écrite à ce sujet. Avec ce projet, il voulait ainsi faire de lui un historien amateur en écrivant une partie de l'histoire de ce journal.

Dans l'ensemble documentaire que monsieur Dubé a constitué à cette époque, il y a certes des copies de documents provenant de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Ce sont des photocopies de documents originaux, dont un index qui rend compte des 560 documents numérotés, qui pourraient être saisis comme un dossier documentaire de chercheurs ou chercheuses.

Si l'on s'en tenait à cela, il n'y aurait aucun intérêt de porter notre attention sur ces reproductions de documents et le cas de monsieur Dubé ne serait pas digne de mention. Or, Robert Dubé, en historien amateur qu'il aspirait à devenir, a mené cette recherche sur le long cours, sur plus de quatre années, en allant à la rencontre d'anciens journalistes et employés du journal *Le Canada*. La contribution de Dubé est à reconnaître comme celle d'un praticien du témoignage oral qui a collecté près d'une cinquantaine d'heures d'enregistrement pour documenter cette époque du journalisme canadien et l'institution qu'a été ce journal de la métropole montréalaise. La somme de témoignages oraux recueillis peut ainsi apporter maintes

informations complémentaires aux documents reproduits aux fins de sa recherche ainsi qu'au contexte de l'époque.

À partir d'un échantillon des archives de la recherche de Robert Dubé, j'ai consulté deux entrevues enregistrées, celle avec Willie Chevalier, actif au journal *Le Canada* au début des années 1930 à titre de courriériste parlementaire, éditorialiste et rédacteur en chef, ainsi que celle avec Cyrille Felteau, un journaliste à *L'Action catholique* et au *Soleil* dès 1945. De ces enregistrements se dégagent l'esprit d'une époque, des bribes de l'histoire de la presse et des constats sur le rapport aux archives.

Les documents constitués par Robert Dubé sont peut-être d'abord le reflet de ses intérêts et de la pulsion questionnante qui guident son enquête. Il cherche à comprendre les conditions de travail des journalistes de cette époque, où, dit-il, une «atmosphère de bohème régnait» au début du xx^e siècle⁵. Il s'intéresse aux différentes adresses où ont été situés les locaux du journal *Le Canada*, aux lieux fréquentés par les employés, dont un des bars adjacents qui était le «quartier général» d'un des photographes du journal. Des pratiques de journalistes plus ou moins anecdotiques sont également recueillies: par exemple, lorsque le Parti conservateur de Camillien Houde est battu en 1931, les journalistes du journal *Le Canada* passent à la caisse du Parti libéral le lendemain des élections pour toucher un cachet, ou encore il est convenu d'écrire, dans chaque numéro, au moins un éditorial contre les conservateurs et Duplessis et un autre en faveur du Parti libéral⁶.

Des constats sont mis de l'avant et sont fascinants, de notre point de vue: l'archiviste ad hoc qu'est Robert Dubé mentionne que les archives des journaux sont peu prises en compte par les journalistes et les partis politiques et qu'il y a un besoin d'aller vers les individus, de recourir à leurs archives personnelles. C'est ainsi un jugement, un rapport normatif, qui est posé sur l'état des archives de ce journal, et sur la façon de résoudre leur caractère lacunaire.

Une méthodologie qui s'élabore, de rencontre en rencontre

N'ayant pas de formation en sciences sociales, Robert Dubé façonne sa méthode au cours de la recherche qu'il entreprend. À maintes reprises, on saisit les tâtonnements et les aléas de la démarche de ce dernier. On appréhende presque une méthodologie en train de se construire. Avec différents interlocuteurs, il procède par exemple à l'identification de personnes sur des photographies.

Au cours de ses rencontres, il a pu acquérir certains documents provenant des personnes liées à ce journal,

5. Entretien avec Robert Dubé, 14 juillet 2021.

6. «2^e entrevue», entretien avec Willie Chevalier, propos recueillis par Robert Dubé et Jeannine Bouchard, le 17 juillet 1989, 69 minutes.



Figures 4 et 5 Bureau et archives personnelles d'Arthur Prévost, mai 1990.
Source: Photographies prises par Robert Dubé.

dont des archives personnelles du journaliste Arthur Prévost. Après le décès de ce journaliste, monsieur Dubé a été chargé de son appartement. En faisant le tri des documents et, alors que je cherchais à comprendre pour quelle raison ces photos avaient été prises, il m'a indiqué qu'il voulait « documenter son appartement », « archiver son bureau⁷ »

Il y a une myriade de témoignages récoltés entourant le milieu journalistique de cette époque, incluant des linotypistes, des secrétaires, mais surtout des journalistes ayant travaillé au journal *Le Canada*. Après une identification des propos pertinents dans ces entretiens, il y aurait des matériaux pour l'écriture d'une histoire du journal *Le Canada*, ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici⁸.

Il y a de la matière – des documents inédits, des sources inexploitées – pour traiter du métier de journaliste et de certaines personnalités journalistiques du début du xx^e siècle, une matière qui aurait pu complètement nous échapper sans une telle rencontre.

Rencontre avec un service d'archives

Avant même que je sois amené à rencontrer cet amateur passionné, Robert Dubé avait lui-même sollicité un service d'archives en lien avec les documents qu'il avait collectés. Au cours de la conversation du 12 mars 2022, monsieur Dubé m'indique qu'il avait déjà pris contact avec le service d'archives de l'Université de Montréal (UdeM) afin de déposer la correspondance de Willie Chevalier dans le fonds P-342 à son nom. Il m'envoie le

même jour une partie de la correspondance qu'il a eue avec Diane Baillargeon, qui était à l'époque adjointe au directeur de la Division des archives de l'Université de Montréal, entre le mois d'août et novembre 2008.

Dans la lettre du 18 août 2008, Diane Baillargeon indique que cette correspondance viendrait compléter ce fonds « déjà très riche » et demande que les documents soient « mis à la poste » à son attention. Monsieur Dubé lui répond une semaine plus tard, le 27 août 2008, en lui indiquant ceci : « [...] considérant ces documents comme étant pertinents [sic] et surtout irremplaçables, je préfère aller vous les porter plutôt que de les poster. » Dans ce geste de transmission des archives du journaliste, on peut saisir les précautions prises par Robert Dubé. Dans ce cas, la question de la garde de ces documents, « the question of custody », comme Hilary Jenkinson le formulait (1922 : 33), semble lui importer. Monsieur Dubé agit ainsi conformément aux premières responsabilités qui incombent à l'archiviste, soit la défense physique des archives. Ces traces de correspondance permettent de saisir le processus de la constitution d'un sujet, celle de l'archiviste ad hoc.

Dans un échange subséquent avec Diane Baillargeon, celui du 5 novembre 2008, cette dernière rappelle le contexte dans lequel ces documents ont été acquis ainsi que la manière dont ces documents ont été organisés par Robert Dubé :

Selon ma compréhension de notre conversation téléphonique, ces documents vous avaient été prêtés par M. Willie Chevalier au moment où vous aviez réalisé des entrevues avec lui et n'aviez pas eu l'opportunité de les lui remettre avant son décès. L'organisation de ces dossiers est la vôtre. Les documents étaient originellement organisés par nom de correspondants.

7. Conversation personnelle avec Robert Dubé, 29 octobre 2021.

8. Parmi les rares contributions en lien avec ce journal, il est possible de consulter le mémoire de maîtrise « La pensée d'Edmond Turcotte, éditorialiste au journal *Le Canada* (1931-1937) de Marie-Ève Tanguay (2007).



Figure 6 Présentation des archives constituées entourant le journal *Le Canada*, 19 mars 2022.
Source: Photographie prise par Robert Dubé.

Le geste de monsieur Dubé, soit de remettre les correspondances de Willie Chevalier dans le fonds Willie Chevalier (P-342) à la Division des archives et de la gestion de l'information de l'Université de Montréal, s'inscrit dans la mise en archives, donc la patrimonialisation de la correspondance de ce journaliste du journal *Le Canada*.

Le fait que «l'organisation de ces dossiers» soit celle de monsieur Dubé, que les documents de monsieur Chevalier soient organisés par nom de correspondants et que Diane Baillargeon maintienne cet «ordre originel» a pour conséquence d'adouber Robert Dubé d'un certain statut, de l'élever au niveau de sujet producteur⁹.

9. Cet aspect de l'organisation des correspondances et de leur trajectoire n'apparaît pas dans la description du fonds. L'inventaire en ligne signale uniquement l'existence d'enregistrements d'entrevues: «Le fonds renferme aussi des enregistrements (5 cassettes sonores et leurs copies sur disques compacts) d'entrevues données par Willie Chevalier à M. Robert Dubé et à Mme Jeannine Bouchard dans le cadre d'une recherche sur le journal *Le Canada*». Voir, <https://acdps.umontreal.accesstomemory.org/fonds-willie-chevalier>.

Ce premier moment avec Diane Baillargeon et, plus d'une douzaine d'années plus tard, celui où j'interviens dans la vie de monsieur Dubé sont des moments durant lesquels nous pourrions reconnaître qu'il y a la constitution d'un sujet «archiviste ad hoc» et «producteur d'archives».

Rencontre avec un chercheur en archivistique

Ce qu'il est advenu dans cette rencontre, et qui constitue une intervention archivistique, c'est une élaboration patrimoniale: un ensemble documentaire est mis au jour, une collection d'enregistrements radiophoniques ressurgit, les archives de la recherche sur le journal *Le Canada* ressortent des boîtes dans lesquelles elles étaient conservées. Il y a en ce sens la constitution de matériaux qui pourraient s'inscrire dans un patrimoine archivistique, dans la mesure où cette constitution partielle connaîtrait une suite.

Le premier moment de cette intervention a commencé en juillet 2021. J'ai repris contact en septembre 2021, en disant à monsieur Dubé que j'avais confié à un professeur l'idée de mettre en valeur les archives liées au journal

Le Canada. À la fin du mois d'octobre de cette année, il m'a indiqué ceci par courriel: «Il est temps pour moi de me départir de ma recherche sur *Le Canada*.: entrevues enregistrées/documents/notes/photos. Tout!!!¹⁰» Sentant l'empressement de monsieur Dubé à vouloir se séparer de ses archives, j'ai voulu temporiser la «transmission».

Entre février et mars 2022, nous avons recommencé à échanger. Il m'a envoyé deux entrevues numérisées (Willie Chevalier, Cyrille Felteau), une liste des personnes avec lesquelles il a réalisé des entretiens ainsi que d'autres photos. Le 19 mars 2022, sans que je sollicite quoi que ce soit, Robert Dubé me transmet une photographie d'une table sur laquelle il a disposé ce que je suggère de reconnaître comme les archives de sa recherche: il y a ses entrevues enregistrées sur cassettes et quelques photos de journalistes travaillant au journal *Le Canada* dans les années 1940.

Au centre de cette photo, (figure 6) comme Robert en a méticuleusement préparé la disposition, on retrouve la première page de l'édition du 17 septembre 1949. Dans la façon singulière dont les documents ont été disposés, on repère aisément ce que l'on nomme en termes archivistiques des séries. Pour reprendre une formule d'Anne Klein dans le cours d'une conversation, il y a ainsi dans la «mise en série une forme de mise en récit¹¹». Monsieur Dubé se raconte, en y exposant le fruit de sa recherche – un peu, me disais-je, comme s'il exposait des trophées de chasse.

Ce qui s'est construit au cours des dernières années, c'est une forme d'amitié ou, comme le formule Christian Hottin, c'est «l'établissement progressif, en plusieurs étapes, d'une relation interpersonnelle» (Hottin, 2009: 22) entre l'archiviste et le producteur. Dans cette temporalité de l'intervention, d'autres temporalités se sont révélées:

- La temporalité de la constitution d'un sujet – monsieur Dubé, l'archiviste ad hoc, qui tient un discours sur ces propres documents,
- La temporalité des archives – les documents produits ont été mis au jour, reproduits lors de la numérisation, reconstitués dans la transmission, etc.
- Et, enfin, nous avons abordé la temporalité de la transmission: monsieur Dubé aimerait se départir de ces archives, il aimerait pouvoir faire en sorte que ce qu'il a accumulé au sujet de ce journal puisse être acquis par un étudiant ou une étudiante et qu'une recherche soit menée à ce sujet.

La volonté de savoir qui anime Robert Dubé, la pulsion questionnante, son rapport à l'autre et au savoir,

tout cela s'entend dans les entretiens enregistrés. Il mentionne à plusieurs reprises ne pas aimer entendre sa voix dans les enregistrements. Comme l'ethnologue Jean Du Berger l'affirme, ce que les archives des ethnologues nous donnent à entendre, ce sont les multiples facettes du chercheur sur le terrain: «Les archives sont un reflet des intérêts ou des préjugés de ceux et celles qui ont fait des enquêtes. Elles ne sont pas un portrait fidèle de la mémoire collective; elles sont le produit d'une mémoire sélective» (2009: 41). C'est ce que des auteurs comme Hottin et Ketelaar nomment la pratique archivistique comme (re)présentation de soi (Hottin, 2009: 23; Ketelaar, 2020: 18-19).

Par la nature de son travail, aussi parcellaire soit-il, «en miettes», que sa contribution soit partielle et partielle, l'archiviste ad hoc contribue à l'existence d'une institution – celle du journal *Le Canada*. Il contribue à la recherche sur l'histoire de la presse, du simple fait d'attribuer une valeur à des documents qui auraient pu être laissés pour compte sans les rencontres qu'il a provoquées et ses interventions. Dans ce cas, la singularité de la démarche de monsieur Dubé semble être liée d'abord aux gestes de collecte de témoignages oraux, lesquels enrichissent inévitablement des fonds d'archives de journalistes qui sont inexistantes ou dispersés dans différentes institutions de conservation. La collecte d'archives orales a, dans une certaine mesure, pour effet de maintenir et de prolonger la vie d'une institution, à tout le moins dans le discours ou l'imaginaire.

Il y a quelque chose qui mérite notre attention dans ce patrimoine social qui est constitué «par le bas», à l'occasion de notre rencontre impromptue. Les archives sont ainsi re-fabriquées et il y a une reconstitution de l'identité du producteur.

Retour sur la figure de l'archiviste ad hoc, l'archivistique communautaire et l'inarchivé

Étant toujours dans le début d'une relation à nouer, il semble que l'on soit dans le moment de transmission, à la recherche d'un ou une destinataire, de celui ou celle à qui la responsabilité de ces archives sera remise. Sans savoir l'issue de la trajectoire documentaire, la rencontre ou l'intervention archivistique à venir appelle ainsi un nouvel âge dans la vie de ces archives.

Si le parcours de ces documents était arrêté, notre rencontre a certainement réactivé leur cheminement. Dans ce cas particulier, l'archivistique d'intervention est ainsi constitutive d'un sujet – l'archiviste ad hoc –, des objets archives et de perspectives analytiques sur différentes temporalités.

On peut voir dans l'archiviste ad hoc le miroir d'une pratique archivistique particulière, comme le nommerait Christian Hottin (2009), et de certaines préoccupations qui traversent la perspective «par en bas». On peut aussi s'étonner que de tels patrimoines sociaux, ordinaires et

10. Conversation personnelle avec Robert Dubé, 29 octobre 2021.

11. Conversation personnelle avec Anne Klein, s.d.

inarchivés fassent l'objet de préoccupations de la part d'amatrices et d'amateurs passionnés, qui amènent à concevoir à nouveaux frais la fabrique des archives.

Cette rencontre-là était issue du hasard, elle n'en est pas moins révélatrice de la place qu'occupent les personnes non-professionnelles dans la production des archives. Grâce à un discours, un commentaire, l'archivistique d'intervention vise ainsi à soutenir de telles initiatives, à reconnaître le travail de l'archiviste ad hoc.

Indéniablement, un désir de transmission habite monsieur Dubé; il dispose toujours d'une collection d'archives radiophoniques considérable ainsi que des archives de sa recherche sur le journal *Le Canada*. Il semble davantage préoccupé de transmettre ses archives à un chercheur qu'à une institution de conservation. Quoi qu'il en soit, si le travail d'historien amateur de monsieur Dubé n'a pas donné lieu à la publication d'un ouvrage, il a néanmoins incarné la figure de l'archiviste ad hoc, à travers ses gestes de collecte et de conservation d'archives signifiantes pour l'histoire de la presse québécoise.

BIBLIOGRAPHIE

Sources orales

«2^e ENTREVUE», entretien avec Willie Chevalier, propos recueillis par Robert Dubé et Jeannine Bouchard, le 17 juillet 1989, 69 minutes.

«3^e ENTREVUE», entretien avec Willie Chevalier, propos recueillis par Robert Dubé et Jeannine Bouchard, le 3 août 1989, 52 minutes.

«PROPOS ET CONFIDENCES», entretien avec Cyrille Felteau, propos recueillis par Robert Dubé et Jeannine Bouchard, 1er novembre 1991, 63 minutes.

Sources premières

Correspondance privée de Robert Dubé avec Diane Baillargeon des Archives de l'Université de Montréal.

Études

DU BERGER, Jean (2009). «Une ethnologie de contact», *Rabaska*, vol. 7, p. 27-44.

FILLIEUX, Véronique, Aurore FRANÇOIS et Françoise HIRAU (dir.) (2020). *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*. Louvain: Presses universitaires de Louvain, 262 p.

FLINN, Andrew et Anne GILLILAND (2013). «Community archives: what are we really talking about?», Conférence d'ouverture, CIRN Prato Community Informatics Conference, Prato, Italie.

GAGNON, Simon-Olivier, Jean-Philippe LEGOIS, Yvon LEMAY et Annaëlle WINAND (2023). «L'agir archivistique par en bas: le projet *Autres archives, autres histoires: les archives d'en bas en France et au Québec*», *Archives*, n° 51-1, p. 5-35. <https://doi.org/10.7202/1108732ar>

GAGNON, Simon-Olivier (2019). «Notes sur les archives de communautés et les valeurs émergentes: le cas du projet

Saint-Roch, une histoire populaire». Montréal: Université de Montréal, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23101>.

HOTTIN, Christian (2009). «Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité. Autour de deux fonds d'archives de femmes», dans Christian Hottin, *Des hommes, des lieux, des archives: pour une autre pratique de l'archivistique*.

LAHIC/Mission à l'ethnologie. *Les Carnets du Labic*, n° 4, p. 22-33, [En ligne], https://shs.hal.science/halshs-00505575/file/halshs-00505575_ChristianHottin-2009.pdf (consulté le 1^{er} juin 2022).

JENKINSON, Hilary (1922). *A Manual of Archive Administration Including the Problems of War Archives and Archive Making*. Oxford: The Clarendon Press, 243 p.

KETELAAR, Eric (2020). *Archiving people: A Social History of Dutch Archives*. La Haye: Stichting Archiefpublishaties, [En ligne], https://archivisticshome.files.wordpress.com/2020/01/archiving-people_eric-ketelaar_2020_webversion.pdf (consulté le 1^{er} juin 2022).

LEGOIS, Jean-Philippe (2018). «Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives: l'exemple de la Cité des mémoires étudiantes», dans Martine Cardin et Anne Klein (dir.), *Consommer l'information: de la gestion à la médiation documentaire*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 41-55.

LEGOIS, Jean-Philippe (2023). *Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968*, thèse de doctorat (archivistique), Université d'Angers, 468 p.

MARCILLOUX, Patrice (2013). *Les ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

THEIMER, Kate (2017). *Well, What Came Next? Selections from ArchivesNext, 2007-2017*, CreateSpace Independent Publishing Platform, 418 p.

TURCOTTE, Marie-Ève (2007). «La pensée d'Edmond Turcotte, éditorialiste au journal *Le Canada* (1931-1937)», mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, [En ligne], <https://doi.org/10.7202/18667649> (consulté le 1^{er} juin 2022).

WINAND, Annaëlle (2024). *Aux marges de l'archivistique. Exploitation des archives et cinéma de réemploi*, Presses de l'Université du Québec.



Les archives de l'immigration et des migrants en Île-de-France

Des archives en friche?

Par **Pierre Marchandin**

En 1986, Gérard Noiriel s'interrogeait sur l'absence des migrants dans les livres d'histoire et les travaux universitaires, parlant d'« histoire en friche ». Parmi les raisons de cette absence, l'historien pointait dans une note de bas de page l'absence d'archives écrites: « La faiblesse des possibilités d'expression offertes aux communautés étrangères a eu pour effet de rendre peu nombreuses les archives écrites sur leur sujet: problème supplémentaire pour l'historien » (Noiriel, 1986: 766). Certains groupes sociaux sont, en effet, absents des fonds publics d'archives, dont l'un des rôles est pourtant de fournir les matériaux pour écrire une histoire dont ces groupes sont des acteurs. Si leur discrétion peut parfois s'expliquer par le fait que ces groupes sociaux se situent en marge du champ d'intervention de l'État, l'explication ne tient pas pour les populations migrantes, au cœur de l'établissement de politiques publiques sans cesse remaniées depuis l'après-guerre. Où sont alors les archives les

concernant et qui se soucie de leur préservation? Alors que les archivistes se préoccupent de plus en plus de faire des dépôts dont ils ont la responsabilité des lieux permettant de faire l'histoire de l'ensemble du territoire dans lequel ils s'insèrent, cette question est celle qui a été posée par les huit services d'archives départementaux de la région Île-de-France, lesquels ont décidé en 2020 de dresser un état des lieux des archives de l'immigration et des migrants collectées depuis les années 2000 et de réaliser sur la base de ce diagnostic un plan de collecte des archives de l'immigration au XXI^e siècle. L'immigration est en effet un trait essentiel de l'histoire de la région capitale, dont près de 20 % de la population était constituée d'immigrés en 2013 (Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, 2017). La conservation des archives de l'immigration répond à des enjeux multiples, de la garantie des droits de populations pour lesquelles « avoir des papiers » est une question cruciale, à celui pour

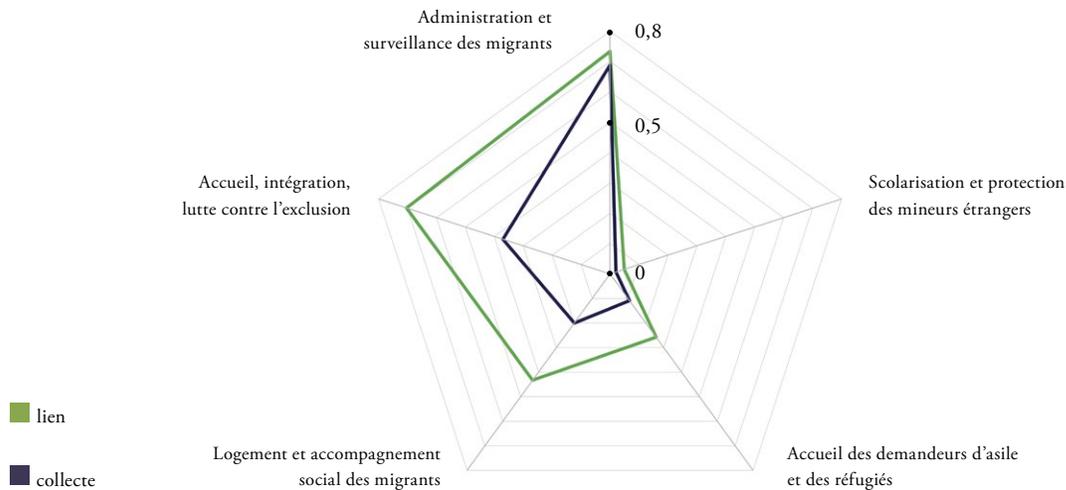


Figure 1 État des liens entretenus par les services d'archives avec les services versants et de la collecte par grande fonction, 2020.

les enfants d'immigrés de pouvoir retracer leur histoire familiale, en passant par celui du « droit aux archives » des groupes minoritaires peu ou pas représentés dans les archives étatiques.

Une collecte d'archives publiques en pointillés

Si l'intérêt de la sauvegarde de ces archives pour la mémoire des populations immigrées a été pointé en 2009 par la direction des Archives de France (2009 : 2), la collecte des archives de l'immigration telle qu'elle a été effectuée dans les années 2000 et 2010 s'est caractérisée par son incomplétude. Il est vrai que, même en se limitant aux archives publiques de l'immigration, les producteurs d'archives sont nombreux, tant la gestion des politiques publiques relatives à l'immigration a été confiée à de nombreux intervenants, à toutes les échelles territoriales, et tant les redistributions des compétences au gré des réformes de ces politiques publiques ont été nombreuses. La mise en œuvre de ces politiques présente aussi la particularité d'avoir été massivement attribuée à des acteurs privés et notamment associatifs, produisant des archives publiques au titre des missions qu'ils exercent (Code du patrimoine, article L211-4), sans pour autant en avoir conscience et *a fortiori* entretenir des liens avec les services publics d'archives. C'est par exemple le cas de la gestion des centres d'accueil pour demandeurs d'asile gérés par des associations de taille variable, allant de la petite association de quartier aux associations nationales généralistes (Croix-Rouge) ou spécialisées (France terre d'asile).

L'état des lieux de la collecte des archives de l'immigration dans la région francilienne s'est fait sur la base d'une réflexion sur l'ensemble des fonctions couvertes par les politiques publiques d'accueil et de gestion des migrants sur le territoire afin de pouvoir déterminer quels producteurs d'archives ont pu intervenir dans la

mise en œuvre d'une ou plusieurs de ces fonctions. Afin de déterminer d'éventuelles lacunes dans la collecte, une enquête a ensuite été menée pour savoir si les services d'archives entretenaient ou non des relations avec ces producteurs et, le cas échéant, s'ils avaient déjà collecté auprès d'eux des archives relatives à l'immigration. Cinq fonctions ont ainsi été retenues :

- L'administration et la surveillance des migrants, missions exercées en majorité par les préfectures et qui recouvrent notamment la gestion des titres de séjour et des autorisations de travail et l'éloignement des sans-papiers;
- L'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui résulte de l'application de la convention de Genève;
- L'accueil, l'intégration et la lutte contre l'exclusion, missions exercées aujourd'hui principalement par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, mais aussi déléguées au secteur associatif chargé de missions d'alphabétisation ou d'accompagnement vers l'emploi;
- Le logement des étrangers (hors demandeurs d'asile), historiquement effectué notamment dans les foyers de travailleurs migrants;
- La scolarisation des élèves allophones et la protection des mineurs isolés étrangers.

Le fait que certaines de ces fonctions, notamment l'administration et la surveillance des migrants, soient prises en charge par des producteurs d'archives avec lesquels les services d'archives entretiennent des liens anciens et que d'autres soient déléguées au secteur associatif traditionnellement plus éloigné des dépôts d'archives explique une représentation diverse de ces fonctions dans les fonds publics. Celle-ci se traduit par une surreprésentation des archives résultant des fonctions d'administration et de surveillance des étrangers alors que



GÉNÉRIQUES

LES ÉTRANGERS EN FRANCE
Guide des sources d'archives publiques et privées XIX-XX^{ème} siècles

3 tomes, 2408 pages
Une coédition :
Cénériques-Direction des Archives de France

Prix : 225 FF - 34,30 € le volume,
600 FF - 91,47 € les trois volumes

En vente à la Documentation Française ou à l'Association Cénériques :
34, rue de Citeaux 75012 PARIS - Téléphone : 01 49 28 57 75 - Télécopie : 01 49 28 09 30 -
e-mail : generic@imagnet.fr - <http://www.generiques.org>

Figure 2 Affiche de présentation du guide des sources

Les étrangers en France: guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e XX^e siècles.

Sources: En ligne sur le portail de valorisation Odysseo créé par l'association Génériques, <https://www.lesamisdegeneriques.org/ark:/naan/a011375966567r32qpb/c831e3a5f2> (consulté le 21 août 2023).

d'autres fonctions, en particulier l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés ainsi que la scolarisation des élèves allophones et la protection des mineurs étrangers isolés, paraissent comme des angles morts de la collecte.

Ainsi, les documents représentés en plus grand nombre dans les dépôts publics sont les dossiers de demandes de titre de séjour en préfecture, dits «dossiers d'étrangers». Ceux-ci sont pourtant loin de constituer l'alpha et l'oméga des documents intéressant l'histoire de l'immigration et des migrants. D'autres, notamment ceux qui sont produits dans le cadre de l'activité d'associations, permettent d'envisager la question sous un angle différent et méritent d'avoir leur place dans les travées des dépôts d'archives.

La richesse des archives d'associations

La richesse des archives d'associations pour faire l'histoire de l'immigration et des migrants est flagrante. Cela est dû au fait que la mise en œuvre de larges pans des politiques publiques d'accueil et de gestion des migrants leur a été dévolue. En entretenant des liens quotidiens avec les populations migrantes, ces associations produisent des archives davantage incarnées que celles des producteurs publics d'archives, qui ont bien souvent un rôle de définition ou de contrôle de ces politiques publiques et qui produisent des documents plus arides. Les archives des associations résultent pour une large part des missions de service public qui leur sont confiées. Il s'agit notamment de la gestion des plateformes d'accueil des demandeurs d'asile, des centres d'accueil des demandeurs d'asile et autres centres provisoires d'hébergement ou de la mise en œuvre d'activités d'intégration des migrants, avec notamment les cours d'apprentissage de la langue française. Ces archives publiques sont complétées par des archives purement privées produites par le même secteur dans le cadre de ses activités d'assistance juridique, d'aide médicale ou de lutte contre le racisme.

Tous ces documents présentent une valeur patrimoniale forte. On y trouve des dossiers individuels, des cahiers de vie, des dossiers thématiques ainsi que des documents concernant la vie de ces associations. Ils permettent de retracer des parcours individuels, mais aussi de comprendre comment les citoyens se positionnent par rapport aux politiques publiques de l'immigration.

Ces documents sont pourtant encore largement absents des dépôts d'archives et les premières actions visant à les préserver se sont plutôt faites en dehors des institutions de conservation publiques. La prise de conscience de leur valeur patrimoniale est ancienne, mais elle s'est réactivée à la fin des années 1980 (Sagatni, 2011 : 148). Un des jalons importants est la création en 1987 de l'association Génériques, qui avait pour but d'être un outil de «restitution de l'histoire» des migrants (Clément, 2011 : 94). L'œuvre de cette association a été de concourir à l'identification, à la sauvegarde et à la valorisation des fonds d'archives traitant de l'histoire des migrations,

qu'ils soient publics ou privés. Celle-ci a établi une méthodologie pour les archives privées, lesquelles ne sont pas forcément absentes des dépôts d'archives par manque d'intérêt de la part des archivistes, mais peuvent l'être à cause de la méfiance de leurs détenteurs envers ceux-ci, vus comme les représentants d'une administration hostile à leur égard (El Yazami, 1999; Sagatni, 2011 : 149-150). Génériques a ainsi œuvré à la sauvegarde de fonds d'archives privées d'associations, de militants ou de syndicats en les classant et en les inventariant.

Vers l'institutionnalisation

Mais l'exemple de Génériques n'est pas celui d'une association intervenant en dehors de tout lien avec les institutions. Au contraire, ce lien avec des acteurs institutionnels, comme la direction des Archives de France, mais aussi des laboratoires universitaires ou centres de recherches, a été un moyen pour l'association de se prémunir des accusations d'amateurisme et de permettre que son travail soit «connu et reconnu pas forcément comme institutionnel ou officiel, mais comme un travail de qualité professionnelle» (Clément, 2011 : 95). La sauvegarde des archives de l'immigration ayant pour finalité leur valorisation, l'association a travaillé à faire connaître ces documents et à favoriser leur exploitation dans le cadre de recherches historiques (Clément, 2011 : 96). Elle a ainsi noué en 1992 un partenariat avec la direction des Archives de France afin de rédiger un guide des sources publiques et privées de l'histoire de l'immigration (Génériques, 1999-2005).

Ces partenariats avec des organismes publics ont été renouvelés à plusieurs reprises lors de journées d'étude, d'expositions ou avec la mise en ligne d'un portail de valorisation dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Culture. La fin des années 2010 est un moment marquant dans l'histoire de l'institutionnalisation des archives de l'immigration avec le lancement, en 2007, par Génériques d'une campagne de dépôt des archives privées de l'immigration dans les centres publics de conservation du patrimoine, suivie de la publication en 2009 de la circulaire de la direction des Archives de France sur la collecte de ces documents (Sagatni, 2011 : 151-152).

Cette collaboration entre une association se donnant pour objet de faire le pont entre les producteurs d'archives de l'immigration et les dépôts d'archives prit fin avec la disparition de Génériques en 2018. Ironie du sort, ses archives n'ont à ce jour fait l'objet d'aucun don ou dépôt auprès d'institutions de conservation et sont gérées par l'Association des amis de Génériques. Cet épisode illustre la pérennité mal assurée d'un grand nombre de structures de petite taille qui s'appuient souvent sur une petite équipe et dont les ressources financières sont fragiles, ce qui rend leurs archives susceptibles de disparaître lors de leur dissolution. Dans ces situations, les dépôts publics d'archives

apparaissent comme un refuge pour que la mémoire du travail réalisé ne disparaisse pas. Une collecte d'urgence a par exemple été conduite par les archives départementales des Hauts-de-Seine lors de la fermeture du Comité d'aide aux réfugiés de Bois-Colombes, petite association ayant géré un centre d'accueil des demandeurs d'asile de 2003 à 2014, après que ses derniers bénévoles, conscients de l'intérêt patrimonial des documents qu'il avait produits, eurent pris contact avec l'équipe des archives départementales (AD92/144J; Relvas-Pires, 2017). Hors de ces situations d'urgence, des institutions de conservation ont pu se mettre en relation avec des structures d'aide aux migrants pour organiser le dépôt de leurs archives. Les contacts se sont souvent tissés avec des associations de petite taille alors que les grandes associations, plus professionnalisées, ont une longévité plus assurée et les moyens d'avoir un personnel dédié à la gestion de leurs archives. L'association unioniste Le Rocheton, qui gère un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et un centre provisoire d'hébergement en Seine-et-Marne et l'association le Relais Ménéilmontant, qui exerce des actions en faveur de l'intégration scolaire, de l'alphabétisation des adultes ou de l'accès aux droits des migrants dans le xx^e arrondissement de Paris ont ainsi respectivement déposé leurs documents d'activité aux archives départementales de Seine-et-Marne (AD77/3489W 30) et aux Archives de Paris (ADP/D79J). Les dossiers d'étrangers se voient ainsi peu à peu complétés par des cahiers d'enregistrement, des comptes rendus de permanence, des dossiers sur les actions collectives menées par les associations, qui permettent de refléter avec davantage de fidélité ce que recouvre l'immigration en Île-de-France au xxi^e siècle. Ces documents peuvent être considérés comme archives d'en bas au vu des populations qu'elles concernent, bien qu'ils soient produits par un « en haut » au sein du pays d'accueil. Le changement depuis ces dernières années est sans doute la plus grande participation des archivistes d'institutions publiques pour aller au-devant des producteurs de ces documents précieux dont témoigne le plan de collecte des archives de l'immigration en Île-de-France.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Sources

Fonds de l'association Relais Ménéilmontant, Archives de Paris, D79J (dorénavant ADP/D79J).

Fonds de l'association unioniste Le Rocheton, Archives de la Seine-et-Marne, 3489W30 (dorénavant AD77/3489W 30).

Fonds du Comité d'aide aux réfugiés de Bois-Colombes, Archives des Hauts-de-Seine, 144J (dorénavant AD92/144J).

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (2009), Instruction DAF/DPACI/RES/2009/010 sur les archives de l'immigration, [En ligne], https://francearchives.gouv.fr/fr/circulaire/DPACI_RES_2009_010 (consulté le 21 juillet 2023).

Études

CLÉMENT, Sarah (2011). «L'association Génériques». *Migrations société*, n° 138, p. 93-98.

EL YAZAMI, Driss (1999). «Archives et histoire des migrations: de nouveaux chantiers». *Migrance*, n° 16.

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ÎLE-DE-FRANCE (2017). «Une population immigrée davantage répartie sur le territoire régional». *Note rapide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France*, n° 759, [En ligne], https://institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1407/NR_759_web.pdf (consulté le 12 juillet 2023).

GÉNÉRIQUES (1999-2005), *Les étrangers en France: guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e-XX^e siècles*. Paris: Génériques; Direction des Archives de France, 4 t.

NOIRIEL, Gérard (1986). «L'immigration en France, une histoire en friche». *Annales: économies, sociétés, civilisations*, 41^e année, n° 4, p. 751-769.

RELVAS-PIRES, Anna (2017). *Le fonds du Comité d'aide aux réfugiés de Bois-Colombes*. Dossier de traitement archivistique réalisé sous la direction de Pauline Lemaigre-Gaffier, Olivier Muth et Frédéric Douat.

SAGATNI, Tatiana (2011). «Les archives de l'immigration: Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France». *La Gazette des archives*, n° 221, p. 141-155.

- 8. 6. 1898. Paris

CIRQUE MEDRANO

Boulevard Rochechouart et rue des Martyrs

PROGRAMME

- 1 PANONCEAU, Cheval en Liberté, présenté par M. Medrano (Boum Boum)
- 2 La CLOWNESSE et son chien par SILVAIN et LINA.
- 3 Mlle SCHUMANN, écuyère (clown PIERANTONI et son Auguste FRISCOT).
- 4 Le Clown PIERANTONI et son Auguste FRISCOT.
- 5 La GRENOUILLE antédiluviennne (scène d'imitation) par M. SILVAIN.
- 6 Mlle SPAMPANI, Chevaux dressés.

NTR'ACTE

- 1 MANUEL WOODSON, the lightning.
- 2 M. FRANÇOIS sauts périlleux à cheval (Clowns PAUL et LOUIS).
- 3 Les Clowns PAUL et LOUIS.
- 4 The three Sisters KÉSIAH.

ENTR'ACTE

- 1 CROFTON and his dogs. (le chien calculateur)
- 2 Les GENTLEMEN, acrobates, par les FRATEL-LINI.
- 3 Mlle SPAMPANI ★ écuyère de haute école.
- 4 Voltige Aérienne par THE JOOÉ

Doubles sauts Périlleux

ORCHESTRE dirigé par E. GARCIAU

Mat leés Jendis, Dimanches et Fêtes, à 2 heures 1/2

l'administration se réserve le droit de modifier le présent programme

Pour la publicité sur ce programme, s'adresser ou écrire à M. BLAVETTE, rue des Abbesses, 11.

Programme 0,15

Figure 1 Page extraite d'un registre composé de programmes, de gravures et de photographies contrecollées. Programme du 8 juin 1898 au Cirque Medrano. Source: ANF/20180766/7. Crédits: Archives nationales de France.

Subsistent les récits: une fugue enfant avec une troupe de saltimbanques, un enrôlement dans les armées garibaldiennes, une tournée de plusieurs années en Amérique latine. Mais quel écart existe-t-il entre la transmission orale et la légende familiale? Les archives restent muettes, car elles débutent surtout à partir de 1909, lorsque Louis, le fils aîné et complice de scène du cadet Paul, meurt en tournée en Pologne. Les trois fils survivants – Paul, François et Albert – se retrouvent pour former le premier trio de clowns. Paul, devenu l'aîné, prend la tête de la famille et, à la faveur d'un contrat au Cirque Medrano, ils se fixent à Paris. Tout est réuni pour garder les traces de leur succès: contrats, correspondance, coupures de presse, affiches, photographies, mais aussi dessins et peintures offerts par le Tout-Paris artistique de l'entre-deux-guerres.

Certaines archives font l'objet d'un traitement dès cette époque. En effet, plusieurs registres sont constitués de programmes, de gravures, de photographies et de coupures de presse savamment découpés et agencés, à l'exemple du programme de juin 1898 au Cirque Medrano agrémenté d'illustrations en couleurs sans doute découpées dans la presse ou d'autres programmes. Le programme de juin 1898 est ainsi mis en scène, encadré par un couple de trapézistes, une écuyère et un clown assis dos au lecteur, comme une invitation à plonger dans l'univers et l'imaginaire du cirque. Les trois « trognes » des Fratellini grimées en clown sont également de la partie. Le décor est planté! Le traitement vient probablement de Paul, ou de son fils Victor, qui s'en sert comme support de réactivation de la piste pour lui-même, mais surtout

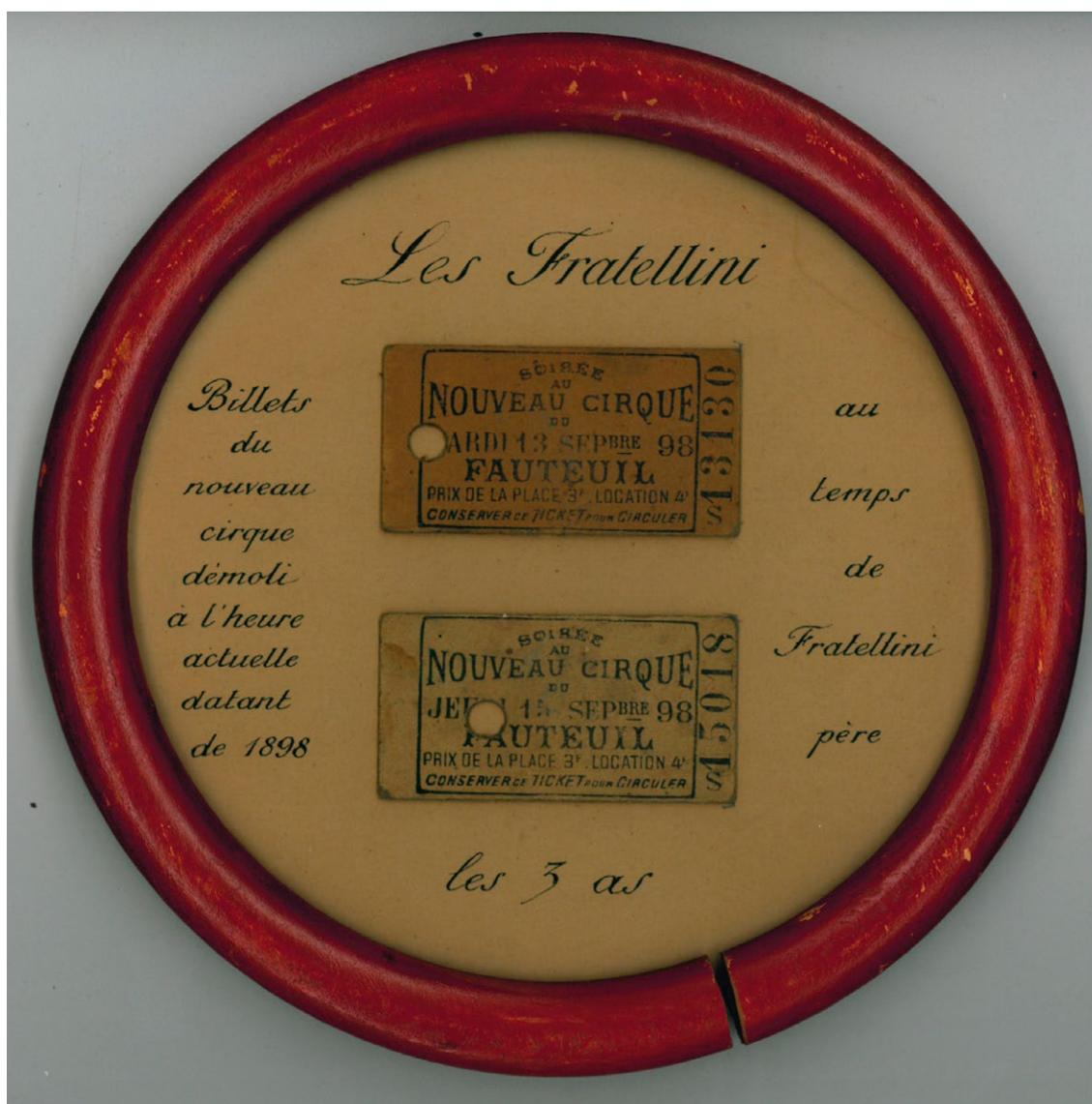


Figure 2 Deux billets d'entrée au Nouveau Cirque de Paris datant de 1898, encadrés et commentés.
Source: ANF/20180766/56. Crédits: Archives nationales de France.

pour les journalistes, les personnalités et artistes qu'il reçoit régulièrement.

Les Fratellini tirent parti de la culture médiatique de l'époque en n'hésitant pas à se mettre couramment en scène, hors de la piste. Au théâtre, ils expérimentent dans *Le bœuf sur le toit*, ballet-pantomime mis en scène par Jean Cocteau sur une musique de Darius Milhaud (dont le fameux *Tango des Fratellini*) en 1920 à la Comédie des Champs-Élysées. La radiodiffusion leur laisse également le micro, mais, avec leur accent italien et sans la dimension visuelle, support indispensable à leur humour, c'est un échec. Dans la presse, dans les ouvrages biographiques, dans la publicité et même au cinéma avec Georges Méliès, ils n'hésitent pas à « vendre » leur image, qui se diffuse sous forme d'objets dérivés dans la société. Le trio se laisse voir des journalistes et des photographes dans leurs loges de Medrano, au moment de réaliser leur travestissement, entouré de clichés à leur effigie accrochés aux murs. Au Cirque d'Hiver, ils posent avec des délégations de Touaregs, de moines bouddhistes, des peintres et diverses célébrités du moment avec, en arrière-plan, des masques d'eux. Les rencontrer apparaît comme une des meilleures attractions parisiennes! Les œuvres d'art offertes par les plus grands artistes s'étalent partout à la « Villa du rire », la demeure de Paul au Perreux-sur-Marne (Annie Fratellini, 1989: 116), jusque dans la bibliothèque où s'accumule une collection, iconographique et bibliographique, sur l'histoire du cirque. Quelques résidus de la collection subsistent dans les archives Fratellini (ANF/20180766, ANF/20190321), comme un ensemble de photographies de clowns, de cirques en dur et de chapiteaux, mais aussi des affiches et quelques documents encadrés, comme les billets du Nouveau Cirque dont le montage promeut (encore!) la dynastie Fratellini de père en fils.

Enfin, le trio se réclame de la filiation artistique de Foottit et Chocolat, s'inscrivant ainsi dans l'histoire du cirque. Le duo de clowns formé par l'Anglais George Foottit et le Cubain Rafael, dit Chocolat (Noiriel, 2017), au Nouveau Cirque à Paris dans les années 1890, a contribué à la fixation des entrées clownesques. Parmi les entrées que les Fratellini se réapproprient ensuite sur scène, celle de *l'araignée* est particulièrement mise en valeur dans les registres illustrés présents dans les archives à la fois sous les traits de Foottit et Chocolat et sous ceux du trio Fratellini. Ils posent également, recueillis devant la tombe de Foottit, pour un journaliste qui ne manque pas d'immortaliser le moment. De la même manière, toujours dans la presse avec l'aide de journalistes, ils s'approprient le récit inventé par Jules Claretie pour le clown Geronimo Medrano qui aurait sauvé un enfant de la maladie par le rire (Thérenty, 2020). La piste et le « hors-piste » sont mis à profit pour bâtir une image médiatique qui se double parfois d'une ou plusieurs mises en abyme historiques où l'ombre des clowns passés est réactivée. Est-ce une sorte de projection de la postérité espérée et annoncée dans

la mise en scène de leurs archives, comme une première strate de mise en archives (Hottin, 2009)?

Victor, l'«enfant de la balle» conservateur

Paul meurt en 1940, François en 1951. Albert publie ses mémoires en 1955, avant de s'éteindre en 1961. Victor, le fils de Paul, hérite de la collection et des archives rassemblées par son père. Il continue à vivre dans la Villa du rire et son décor, comme en compagnonnage avec le passé. Il met en scène ses propres archives d'acrobate comique dans des registres et des albums photographiques (ANF/20180766). Il transmet aussi à sa fille, Annie, l'exigence et la rigueur de la scène.

Victor est un relai dans l'histoire émotionnelle et matérielle de la famille Fratellini. Ami avec Paul Pajot-Walton, il entre en relation avec Georges-Henri Rivière, le fondateur et directeur du Musée national des arts et traditions populaires¹. Georges-Henri Rivière est également commissaire avec Michèle Richet de l'exposition *Arts et traditions du cirque* (ANF/20210297) qui se tient au Palais de Chaillot du 21 décembre 1956 au 14 avril 1957. Grâce à la lettre de remerciements qu'il adresse à Victor, on mesure l'importance de la contribution de la collection Fratellini à cette exposition, que ce soit pour les objets ou pour les archives. En effet, il se dit « émerveillé par les beaux documents, et exprime toute sa gratitude face à la générosité d'avoir aussi largement ouvert armoires et cartons² ». Cette exposition inaugure également les premiers dons issus de la collection Fratellini vers des institutions patrimoniales.

Annie s'associe à la démarche de son père et la poursuit après son mariage avec Pierre Etaix en 1969. Dès le départ, les archives de la famille Fratellini participent aux tentatives de patrimonialisation institutionnelle du cirque (CCR-MUCEM/40AP). Le Musée national des arts et traditions populaires, en tant que témoin de la culture matérielle, joue un rôle de légitimation pour des éléments de culture dite populaire qui accèdent progressivement à la patrimonialisation, en ne considérant plus seulement les artefacts et les archives, mais *l'archive*. Des accessoires, des instruments et des costumes sont ainsi donnés, pièce à pièce, pour être conservés. Usés par le jeu de scène, alors qu'ils tiennent presque de la relique, ils semblent pourtant être cédés avec davantage de facilité que les documents.

1. Les Pajot-Walton sont une dynastie de marionnettistes forains puis de music-hall. Le Musée des arts et traditions populaires a aussi piloté des enquêtes ethnologiques sur des pratiques en voie de disparition, dont une en 1947 sur les marionnettes, menée par Pierre Soulier à la demande de Georges-Henri Rivière, neveu du fondateur du célèbre cabaret du Chat noir.
2. ANF/20210297/78. Lettre de Georges-Henri Rivière à Victor Fratellini, 27 août 1956.



Figure 3 Photographie noir et blanc d'une vitrine de l'exposition *Arts et traditions du cirque* en provenance du Musée des arts et traditions populaires, 1957.
Source: ANF/20190321. Crédits: Archives nationales de France.

Annie, l'archéologue «passeuse et complice³»

Pour Annie, 1971 est une année charnière. Au contact de Pierre Etaix, elle renoue avec l'univers du cirque et ils forment ensemble un duo. Elle est l'auguste et lui le clown blanc. Ils partent pour leur première tournée à travers la France avec le Cirque Pinder. Valérie (11 ans), la fille d'Annie et du cinéaste Pierre Granier-Deferre, les accompagne et décide d'apprendre le cirque, plus spécifiquement le trapèze. Or, il n'existe aucune école de cirque en France. C'est un premier électrochoc pour Annie, suivi d'un second en 1973 avec la destruction du Cirque Medrano, berceau de la dynastie Fratellini. L'histoire du cirque, à laquelle est désormais associée sa famille, disparaît sans avoir été transmise. Annie n'hésite pas à se faire photographier de profil, vêtue de son costume d'auguste, assise sur les décombres. Son visage n'est pas visible, elle regarde le champ de ruines qui s'étale devant elle (Annie Fratellini, 1989). Dépositaire d'une partie de cette histoire, matérielle, émotionnelle et corporelle, que peut-elle faire? Face à la perte, Annie reconsidère le cirque, non plus seulement à travers son duo avec Pierre Etaix, mais aussi sous l'angle de la transmission.



Figure 4 Photographie en couleurs d'Annie Fratellini devant le tableau Medrano Boum-Boum, [v. 1989].

Source : ANF/20190321. Crédits : Archives nationales de France.

Annie décide de fonder l'École nationale du cirque, qui ouvre en 1974 (ANF/20190321) mais elle profite aussi de sa notoriété pour médiatiser le cirque et son histoire. Comme Paul, elle utilise tous les médias à sa portée, par exemple l'émission de télévision *Il était une fois le cirque* diffusée sur Antenne 2 en 1983. Comme Albert, elle écrit. Dans *Destin de clown*, publié en 1989, elle retrace la fresque familiale et sa propre trajectoire. Elle a largement tiré parti des archives familiales, puisque des signets et des notes de sa main demeurent dans les registres et les albums de presse, ouvrant des possibilités sur l'archéologie de l'écriture de son ouvrage. Mais elle cherche également à l'extérieur de la famille, comme le prouvent la correspondance avec l'Archivio di stato de Florence sur l'identité de Gustave et la réception d'une copie de son acte de naissance. Elle décroche aussi un rendez-vous le 15 mars 1989 aux Archives nationales. Elle reçoit l'aide d'amis et d'anonymes qui lui envoient, parfois spontanément, des archives, des photographies, des coupures de presse. Quand Annie sollicite des autorisations de reproductions d'images pour l'ouvrage *Destin de clown*, elle demande aux auteurs de les lui céder à titre gracieux, car les bénéfices du livre doivent servir à financer un projet de musée du cirque dirigé par une fondation, la «Fondation Fratellini». Mais le projet de fondation et, *a fortiori*, celui du musée ne voient jamais le jour, faute de moyens financiers et de l'état de santé d'Annie. Pour reprendre le titre de l'article nécrologique qui lui est consacré dans le journal *Libération* le 1^{er} juillet 1997, elle «quitte la piste pour les étoiles». Son œuvre de transmission a porté ses fruits puisqu'elle laisse une école bien ancrée dans le paysage français, et même à l'international, mais le chantier patrimonial demeure inachevé.

Valérie, la pédagogue relayeuse

Annie a clos *Destin de clown* par ces mots qui concentrent sa fierté, «perpétuant le nom, un chapiteau porte à nouveau le nom de Fratellini. À suivre...» (Annie Fratellini, 1989 : 214). Après le chapiteau des tournées Fratellini, sous la direction du Cirque d'Hiver au début des années 1930, un nouveau chapiteau parcourt la France pour diffuser le savoir-faire des élèves et apprentis de l'École nationale du cirque, les habituant ainsi à la vie professionnelle. C'est un clin d'œil à son grand-père Paul, qui disait qu'il y aurait toujours un Fratellini en piste.

Valérie, la fille unique d'Annie, celle qui l'a accompagnée dans l'épopée de l'école, est la dernière Fratellini héritière de Paul en piste. Elle est la directrice pédagogique de l'Académie Fratellini, la structure d'enseignement qui a pris le relai de l'École nationale du cirque fondée par Annie et qui est installée à La Plaine-Saint-Denis depuis 2003. Bientôt retraitée, elle a décidé de transmettre la portion de cirque dont elle est dépositaire face à l'histoire.

Grâce à Valérie et à l'historien Pascal Jacob, ce fonds d'archives est connu et accessible aux spécialistes,

3. Cet intertitre fait référence à l'ouvrage dirigé par Lucile Bodson, Margareta Niculescu et Patrick Pezin (2009), qui met en avant les enseignants et les intervenants, quel que soit leur statut, à l'Institut international de la marionnette et à l'École nationale supérieure des arts de la marionnette.



Figure 5 Couverture de *Mémoire d'avenir*, n° 47, juillet-septembre 2022.
Source: Archives nationales de France.

praticiens et universitaires dans les locaux de l'École nationale du cirque puis à l'Académie Fratellini. Si le projet de fondation espéré par Annie tourne court, une exposition itinérante, *La saga des Fratellini*, voit le jour (ANF/20190321; Gachet et Jacob, 2004). Mais, suite au vol ou à la perte d'une photographie, Valérie décide de confier les tirages issus du fonds à l'association Hors les murs⁴ pour une campagne de numérisation dont le fruit est consultable sur le site Internet du Centre national français des arts du cirque, de la rue et du théâtre (ARTCENA/num). À la fusion de Hors les murs avec le Centre national du théâtre, Valérie reprend les originaux des photographies et des documents, sans savoir encore à qui les confier. Quant à la collection, une partie a fait l'objet d'une vente publique chez Artcurial en janvier 2016, «Hommage au cirque: les Fratellini», en parallèle du 40^e Festival du cirque de Monte-Carlo.

Le choix définitif de confier les archives familiales aux Archives nationales s'est fait dans la logique de transmission, notamment aux nouvelles générations, engagée par Annie. En effet, à la faveur de l'organisation en 2018 d'un atelier éducatif à l'attention des scolaires de Seine-Saint-Denis par le Service éducatif des Archives nationales et l'Académie Fratellini, où les élèves découvrent l'univers du cirque à l'Académie Fratellini puis le «cirque en boîte» aux Archives nationales, Valérie a décidé de céder les archives dont elle était l'héritière. La collecte s'est effectuée en plusieurs temps entre 2018 et 2023. Après traitement archivistique, classement et inventaire, le fonds historique de la famille Fratellini appartient désormais au patrimoine «dur», pour reprendre le terme de Michel Rautenberg (Rautenberg, 2003), et constitue désormais un pan du patrimoine institutionnel français⁵. Il en sera bientôt de même pour les archives d'Annie Fratellini, en cours de classement (ANF/20190321).

Notre apport a surtout été de rendre le fonds intelligible, tout en conservant l'ensemble des traces d'usages différenciés apportées par chacune des générations qui se sont succédé. Quant aux tirages originaux des photographies numérisées mis en ligne sur ARTCENA, ils sont aujourd'hui conservés aux Archives nationales dans les fonds Fratellini (ANF/20180766, ANF/20190321). Un lien Web permet d'avoir accès, depuis l'inventaire en ligne en salle de lecture virtuelle, à la base de données. Lors du classement, nous avons conservé la trace de cette numéri-

sation en gardant la numérotation des images numérisées ainsi que le plan thématique, sans doute réalisé à cette occasion. Le fonds historique (ANF/20180766) est globalement intègre; les belles affiches et les objets (que nous n'avons pas vocation à conserver aux Archives nationales) ont été soustraits et confiés à Pascal Jacob pour un projet de musée du cirque à Châlons-en-Champagne, ville qui accueille l'École nationale supérieure des arts du cirque (CNAC) et qui souhaitait déjà accueillir le musée projeté par Annie.

Valérie poursuit l'œuvre de médiation d'Annie et participe aux ateliers éducatifs des Archives nationales, ainsi qu'à la conception de formats numériques à destination du grand public sur les contributions de sa famille à l'histoire du cirque (BNF – CNAC/multimédia). Elle témoigne aussi auprès des universitaires, comme lors du colloque *Écrire l'histoire du cirque: corps, crise, risque, rire* (C2R2hCirque) qui s'est tenu à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, les 7 et 8 octobre 2021, durant lequel elle a abordé la question des sources.

En définitive, le terme «poupée gigogne» caractérise bien l'imbrication et la transmission des archives familiales de génération en génération, ainsi que les apports de chacun. En retracer le parcours permet de rendre compte de l'ampleur prise par ces archives depuis le témoignage d'une renommée en construction aux époques de Gustave et Paul, en passant par les tentatives de légitimation menées par Victor et Annie, jusqu'à l'acquisition d'un statut patrimonial pour la collection, puis les archives par l'intermédiaire de différentes institutions culturelles et, *in fine*, les Archives nationales.

4. Il s'agit d'une association créée par le ministère de la Culture en 1993 comme centre national de ressources pour les arts du cirque et de la rue. Depuis 2016, Hors les murs a fusionné avec le Centre national du théâtre pour devenir Artcena.

5. NF/20180766 est l'objet d'un arrêté du ministère de la Culture portant acceptation d'une donation et affectation aux Archives nationales en date du 12 janvier 2024, paru au JORF, n° 0022 du 27 janvier 2024 (NOR: MICC2334539A; ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2024/1/12/MICC2334539A/jo/texte>).

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Nous proposons ici les sources et la bibliographie qui ont servi à l'écriture de l'article et renvoyons à l'introduction de l'inventaire 20180766 pour plus d'exhaustivité.

Sources

Fonds de la famille Fratellini 20180766 disponible aux Archives nationales de France, [En ligne], https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_059063 (consulté le 1^{er} septembre 2023) (dorénavant ANF/ 20180766).

Fonds d'Annie Fratellini 20190321, en cours de classement, disponible aux Archives nationales de France auprès d'Émeline Rotolo (dorénavant ANF/ 20190321).

Fonds Pierre Etaix et Annie Fratellini 40AP, disponible au Centre de conservation et de ressources du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (dorénavant CCR-MUSEM/40AP).

Numérisations des photographies de la famille Fratellini par l'association Hors les murs disponibles dans la photothèque du Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre ARTCENA, [En ligne], <https://www.artcena.fr/> (consulté le 23 juillet 2023) (dorénavant ARTCENA/num).

Fonds du Musée des arts et traditions populaires 20120297 disponible aux Archives nationales, [En ligne], https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050630 (consulté le 5 septembre 2023).

Catalogue de vente Artcurial, [En ligne], <https://issuu.com/artcurialbpt/docs/m1009?e=6268161/12789934> (consulté le 5 septembre 2023).

Encyclopédie des arts du cirque, éditions multimédia BNF/CNAC, entretien de Cyril Thomas avec Valérie Fratellini (2017), [En ligne], http://expositions.bnf.fr/cnac/grand/cir_1127.htm (consulté le 5 septembre 2023) (dorénavant BNF - CNAC/multimédia).

FRATELLINI, Albert (1955). *Nous, les Fratellini*. Paris, Grasset.

FRATELLINI, Annie (1989). *Destin de clown*, Lyon, La manufacture.

FRATELLINI, Paul (1941), François FRATELLINI et Albert FRATELLINI (1941). *Nous étions trois clowns*. Extr. de *Notre cœur*.

Études

GACHET, Laurent, et Pascal JACOB (2004). *La saga des Fratellini*. Paris: Magellan & Cie.

GOUDARD, Philippe (2016). «L'art des Fratellini: passion, innovation et transmission», [En ligne], <https://hal.science/hal-03185311> (consulté le 31 août 2023).

GRAILLES, Bénédicte (2014). «Les archives sont-elles des objets patrimoniaux?» *La Gazette des archives*, n° 233, *Les Archives, aujourd'hui et demain*, p. 31-45, [En ligne], www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5123 (consulté le 22 juillet 2023).

HOTTIN, Christian (2009). «Des hommes, des lieux, des archives: pour une autre pratique archivistique», *Les Cahiers du LAHIC*, n° 4, [En ligne], <https://shs.hal.science/halshs-00505575>.

NOIRIEL, Gérard (2017). *Chocolat. La véritable histoire d'un homme sans nom*. Paris: Pluriel (édition actualisée).

POULOT, Dominique (2006). «De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine». *Socio-anthropologie*, n° 19, [En ligne], DOI: [10.4000/socio-anthropologie.753](https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.753) (consulté le 22 juillet 2023).

RAUTENBERG, Michel (2003). «Comment s'inventent de nouveaux patrimoines, usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie», *Culture & Musées*, n° 1, p. 19-40, [En ligne], DOI: [10.3406/pumus.2003.1165](https://doi.org/10.3406/pumus.2003.1165) (consulté le 22 juillet 2023).

ROTOLO, Émeline (2022). «Entrée archivistique pour les clowns Fratellini». *Mémoire d'avenir* n° 47, p. 6-7, [En ligne], <https://www.calameo.com/read/00537511473456bd91857> (consulté le 31 août 2023).

THÉRENTY, Marie-Ève (2020). «Medrano (Boum-Boum). Construction d'une figure médiatique», dans Philippe Goudard et Nathalie Vienne-Guérin (dir.), *Figures du clown, sur scène, en piste et à l'écran*. Montpellier: Presses universitaires de la Méditerranée, p. 229-244.

CONCLUSION : L'ARCHIVISTIQUE AUTREMENT

Archives d'en bas: matri-patrimoines archivistiques
et matri-patrimonialisation France/Canada
Journées d'étude, 9 et 10 juin 2022

Par **Yvon Lemay** et **Patrice Marcilloux**

Tout à la fois internationales et transnationales, ou transatlantiques, servies par un dispositif heuristique efficace parce qu'il est ouvert à la diversité des parcours et des approches, les journées d'étude Archives d'en bas: matri-patrimoines archivistiques et matri-patrimonialisation en France et au Canada ont permis de dégager un véritable espace scientifique, novateur à plusieurs titres et de plusieurs manières.

Le concept d'archives d'en bas qu'Anne Klein et Bénédicte Grailles, les organisatrices de ces journées, avaient malicieusement proposé en évitant de trop le borner, nous laissant l'entière liberté de nous l'approprier et de le faire vivre tout au long de cette rencontre scientifique, et assurément au-delà, se révèle d'une grande richesse, tout en se précisant intellectuellement. Si l'expression fait référence à l'histoire d'en bas ou histoire par en bas ou encore histoire vue d'en bas, courant historiographique bien connu qui s'est largement déployé dans divers pays depuis les années 1970, il apparaît désormais que les archives d'en bas n'ont en fait que peu à voir avec l'histoire d'en bas: l'en bas des uns n'est pas l'en bas des autres. C'est donc à une suggestive opération de transfert d'une notion, depuis une catégorie d'acteurs professionnels et scientifiques vers une autre, qu'il nous a été donné de participer, avec, au passage, un réinvestissement et un remodelage conceptuel.

L'histoire d'en bas renvoie d'abord à une pratique historique, à une manière de faire de l'histoire, d'exploiter et de questionner les archives existantes, plutôt qu'à l'invention d'archives nouvelles. On serait tenté de dire que des années d'histoire par en bas n'ont pas généré de demande intrinsèquement neuve d'archives, au sens où

elle aurait eu la capacité, par sa nature et son intensité, de signifier une remise en cause de la pratique archivistique établie. Qu'on se rappelle l'emblématique et fascinant *Monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu*, publié en 1998 par Alain Corbin: il s'agit avant tout d'un exercice de style consistant à faire l'histoire d'un inconnu né en 1798, désigné au hasard dans les tables décennales de l'état civil d'une commune de l'Orne, elle-même choisie au hasard, Origny-le-Butin, tout en en reconstituant l'environnement, ce monde oublié (Corbin, 1998). Mais pas ou peu d'archives d'en bas dans cette histoire par en bas. C'est bien la méthode historique et le tour de force de l'historien au faite de sa technique qui sont ici magnifiés, plutôt que les archives, puisqu'Alain Corbin s'attache à nous démontrer ce qu'il est possible de faire à partir des seules archives administratives, peu nombreuses et peu loquaces (état civil, enregistrement, notaires dans une moindre mesure). D'ailleurs, face aux lacunes de typologies documentaires pourtant normalement attendues, tels les registres matricules de recrutement militaire, il assume l'extrapolation et l'évocation: «À l'évidence, nous sommes, sur tous ces points, condamnés à la conjoncture. Nous allons donc postuler. Mais, tout compte fait, quel historien peut se targuer d'agir autrement?» (Corbin, 1998: 180).

Ce n'est donc pas l'histoire d'en bas qui engendre les archives d'en bas et l'on peut même parler de solution de continuité entre les deux. Les archives d'en bas résultent plutôt de la prise de conscience de certains archivistes, soutenus par les efforts de la recherche en archivistique et faisant écho à une forme de demande des acteurs sociaux, de l'existence d'autres besoins d'archives et

d'archivage que ceux qui résultent du seul statut de source, au sens historien du terme. Les journées d'étude Archives d'en bas nous en ont offert un échantillon tout à fait significatif: besoins de légitimation (intervention de Marine Gilis), de reconnaissance et de visibilité (intervention de Léna Bouillard), de transmission (interventions de Simon-Olivier Gagnon, Valérie Bouchard et Émeline Rotolo), de commémoration (intervention de Magalie Moysan), de réparation (intervention de François Dansereau), d'intégration (intervention de Pierre Marchandin), d'autonomisation (intervention d'Élisabeth Verry).

Si l'on devait tenter une définition des archives d'en bas, on pourrait donc proposer d'y voir des archives qui, dans les conditions de leur mise en archives, dans les modalités de leur constitution, dans les formes de leur vie sociale ou dans leurs logiques d'usages, revêtent la capacité d'apporter une réponse à des besoins d'affirmation, de construction subjective ou groupale, quelle qu'en soit l'expression. En cela, les archives d'en bas ne sont pas, ou pas seulement, une affaire de classe sociale et ne sont donc pas une simple reformulation des «archives des humbles» chères à Georges Bourgin (François, 1959). Elles se présentent également comme une proposition de dépassement d'autres catégories d'archives, plus restreintes (archives militantes) ou plus sujettes à débats ou rejets (archives communautaires), avec lesquelles elles partagent néanmoins deux grandes caractéristiques: un souci de visibilité compensatoire (visibiliser les invisibles ou les invisibilisés), une dimension d'agentivité, c'est-à-dire la faculté de participer au développement de la capacité à agir d'un individu ou d'un groupe.

Cette archivistique d'en bas ne constitue pas pour autant un chemin d'évidence ou de facilité. On sait d'ailleurs combien une certaine orientation techniciste de l'archivistique vient souvent freiner les tentatives d'innovation conceptuelle mécaniquement perçues comme des phénomènes de mode n'offrant que des habits neufs à des réalités professionnelles volontiers présentées comme stables, sinon pérennes. Et, de fait, le cas de Robert Dubé ne pourrait-il pas être assimilé à un traditionnel fonds d'érudit, les archives Sansoucy-Harpin ou les archives Fratellini à de classiques archives familiales, les archives du Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) ou les archives de l'immigration, à de banales archives associatives? Mais il y a plus, comme un poids particulier des archives d'en bas, que les intervenants ont transcrit en soulignant, chacun à leur manière, ce que cette attention aux archives d'en bas supposait de précautions, de réinvention des actes professionnels. Ils ont aussi insisté sur l'existence d'une responsabilité spécifique face à des archives dont les possesseurs peuvent aussi chercher, sinon à se défaire, du moins à en transférer la charge, non sans intenses débats sur la pertinence de l'institutionnalisation (archives du sida).

C'est que les archives d'en bas et l'archivistique d'en bas ont partie liée avec plusieurs autres courants de l'archivistique contemporaine, par exemple une archivistique empathique, attentive aux représentations des producteurs et soucieuse de relativiser les attentes et les visions des archivistes (Georges, 2022). Elles peuvent aussi être rattachées à une archivistique sociale, centrée sur l'étude des interactions entre archives, individu et société, à travers l'institution archivistique ou tout autre système de médiation possible. Les questionnements autour de la question de la neutralité, réitérés par plusieurs intervenants, amènent encore à proposer ce que l'on pourrait appeler une archivistique située, par référence aux connaissances situées ou à l'épistémologie du point de vue, tant il est vrai qu'en matière d'archives d'en bas l'agenda des revendications et l'actualité des militances peuvent aussi, toutes respectables qu'elles soient, générer de nouveaux silences archivistiques, d'autres angles morts. Bref, autant d'impensés archivistiques (Winand, 2024).

En effet, dans leurs besoins, tantôt de légitimation, de reconnaissance et de visibilité, tantôt de transmission, de commémoration et de réparation, tantôt encore d'intégration et d'autonomisation, les conférencières et conférenciers au cours de ces journées d'étude nous ont parlé d'amateurs, de passionné-es, de militants et militantes qui, non seulement collectent, mais sollicitent, provoquent la création d'archives orales, font sortir de l'ombre le rôle déterminant des femmes en matière d'archives familiales notamment. Dans leurs interventions, elles et ils ont aussi fait état du caractère fragmentaire des archives, de leur déconstruction au profit de nouvelles utilisations plurielles. Elles et ils ont également témoigné du caractère en gigogne des archives, de leur sédimentation, de leurs multiples niveaux d'analyse. Tout comme elles et ils ont tenu à faire entendre des voix de l'en-dehors des institutions; «à côté» dans certains cas; de différents positionnements par rapport aux archives d'en haut.

Par ailleurs, dans leurs interventions, les conférencières et conférenciers ont en quelque sorte fait référence «en creux» à leurs préoccupations, voire à leurs déceptions quant au domaine de l'archivistique. À commencer par ceux et celles qui en assument la responsabilité, les archivistes et leur prétendue neutralité professionnelle, tout comme la limitation de leur rôle en tant que gardien d'authenticité. Aux archives aussi, à leur supposée nature «organique», découlant automatiquement des activités et donnant de la sorte l'impression d'être aussi pure que de l'eau de source. Aux lieux d'archives, qui sont en fait des non-lieux pour tout ce qui est considéré comme marginal, c'est-à-dire ne cadrant pas avec leur mission. À l'institutionnalisation, qui trie, qui filtre le quoi, le comment, le pour qui et le pourquoi, qui isole les papiers des objets. À la fonction de la diffusion enfin, considérée comme l'objectif ultime, la raison d'être du travail des archivistes et qui, ce faisant, justifie socialement la préservation des

archives. En somme, implicitement dans leurs propos, sans clairement l'identifier, elles et ils déplorait les lacunes d'une conception classique de l'archivistique. Une approche qui demeure toujours prédominante, même dans le contexte numérique, malgré sa remise en question par une conception postmoderne de l'archivistique qui se développe au Canada anglais à compter du milieu des années 1990 et dont Terry Cook, un de ses principaux représentants, retrace les manifestations dans la revue *Archival Science* en 2001 (Cook, 2001).

Autrement dit, ces considérations sur les archives d'en bas lors de ces journées d'étude ont laissé forcément entrevoir le besoin de développer un autre discours, un autre cadre, une autre archivistique, une archivistique autrement. En somme, voilà l'une des contributions les plus significatives d'un projet de recherche, comme celui qu'ont dirigé Anne Klein et Bénédicte Grailles: favoriser la réflexion quant aux théories et pratiques archivistiques, sans pour autant négliger les impensés de la discipline en découlant. Car,

L'impensé est une dimension de l'archivistique qui n'est pas finie, ni limitée: chaque principe, notion, processus ou encore fonction participant de la discipline peut compter plusieurs impensés et, dès lors, générer autant de nouveaux angles d'analyse. Il s'agit d'un vaste terrain d'exploration épistémologique pour l'archivistique contemporaine. En partant de ce point de vue en marge, quels autres aspects de la discipline peuvent être mis en exergue? Qu'avons-nous oublié? Qu'omettons-nous de prendre en charge? Qu'est-ce que nous ne voyons pas? (Winand, 2024 : 249)

BIBLIOGRAPHIE

- COOK, Terry (2001). «Archival science and post-modernism: New formulations for old concepts». *Archival Science*, vol. 1, n° 1, p. 3-24, [En ligne], <https://doi.org/10.1007/BF02435636>.
- CORBIN, Alain (1998). *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot: sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*. Paris: Flammarion, 1998.
- FRANÇOIS, Michel (1959). «Georges Bourgin (1879-1958)». *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 117, p. 368-374.
- GEORGES, Margot (2022). *Les chercheur-se-s en laboratoire et leurs archives: représentations et pratiques dans les sciences du végétal*, Angers, thèse en archivistique.
- WINAND, Annaëlle (2024). *Aux marges de l'archivistique. Exploitation des archives et cinéma de réemploi*, Presses de l'Université du Québec.

cheminements

Si le terme « patrimoine » amène immédiatement de nombreuses références, à l'exception des archives, le mot « archives », de son côté, mobilise un panel d'images associées rarement liées à l'idée de patrimoine. Généralement, les archives sont identifiées à la preuve, à la recherche historique et à la mémoire, ce qui tend à les distinguer de l'objet patrimonial. Toutefois, un dialogue entre les deux notions est possible quand les archives sont appréhendées plus largement à partir de leurs usages.

Les journées d'étude « Archives d'en bas. Matri-patrimoines archivistiques et matri-patrimonialisation », tenues en juin 2022, à l'Université Laval (Québec) et à l'Université d'Angers (France), proposaient de s'intéresser à la patrimonialisation d'archives en dehors des institutions archivistiques. L'accent était mis sur les projets d'archivage,

les acteurs, les stratégies, les politiques d'accompagnement, les pratiques et les ensembles archivistiques sous l'angle de la constitution de patrimoines sociaux ou ordinaires.

Les textes réunis ici représentent, par des études de cas, une contribution à la pensée sur les archives par en bas pour l'archivistique francophone. Les réflexions s'organisent autour de deux notions principales. D'une part, l'autodétermination (*empowerment*) des groupes par la constitution d'archives d'associations ou par la collecte et l'exploitation des archives militantes. D'autre part, l'institutionnalisation, en mettant en lumière le chemin ambigu qui mène, ou non, à l'intégration des archives au sein d'institutions traditionnelles de conservation. Ce volume est dédié à la mémoire de Jean-Philippe Legois.

Ont contribué à cet ouvrage

Simon-Olivier Gagnon,
Marine Gilis,
Bénédicte Grailles,
Anne Klein,
Jean-Philippe Legois,
Yvon Lemay,
Pierre Marchandin,
Patrice Marcilloux,
Magalie Moysan,
Émeline Rotolo,
Annaëlle Winand

